


**DEMANDE DE PROPOSITION
ÉTUDE SUR LES VISITEURS DU PARC DE LA
GATINEAU ET LEURS RETOMBÉES ÉCONOMIQUES –
2015**

NCC FILE NO. **AL1610**
NO DE DOSSIER DE LA CCN:

ADRESSER LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS À: Allan Lapensée TEL: 613-239-5678 ext/poste 5051 FAX : 613-239-5007 Courriel: allan.lapensee@ncc-ccn.ca	INVITATION DATE/DATE DE L'APPEL D'OFFRES: Le 6 aout 2015
	BID CLOSING/CLÔTURE DE L'OFFRE: le 27 aout 2015 à 15h00, heure d'Ottawa
RETOURNER A : 	Commission de la capitale nationale 40, rue Elgin Centre de service au 3 ^e étage Ottawa, Ontario K1P 1C7 Soumission doit référée au dossier de soumission no. AL1610

Veillez signer, dater et inclure cette page de ce document avec votre proposition, confirmant ainsi avoir lu, compris et accepté la demande de proposition, les termes de référence, incluant les conditions générales et supplémentaires et tous autres documents en annexe

Nous OFFRONS de vendre et (ou) de fournir à la Commission de la capitale nationale, aux conditions énoncées dans la présente et au(x) prix soumis les articles et (ou) les services énumérés ci-dessus et sur toute feuille ci-jointe.		
Nom et adresse de l'entrepreneur/expert-conseil Tél: Télécopieur:	Nom en caractère d'imprimerie	Date
	Signature	

RÉCEPTION D'ADDENDA : Nous accusons réception des addendas suivants et en avons tenu compte dans le calcul de notre prix du contrat	_____ Le soumissionnaire est tenu d'insérer le numéro de l'addenda ainsi que la date d'émission, s'il y a lieu.
---	--

1. Présenter une proposition technique en quatre (4) copies, une enveloppe scellée de votre proposition financière pour fournir des services à la Commission de la capitale nationale (ci-après appeler la "Commission" ou la "CCN") selon les termes de référence ci-joint.
2. Suite à une initiative verte, la CCN demande que la proposition technique suive ces pratiques vertes :
 - utilisé des produits recyclés
 - imprimer recto verso
 - utilisé un maximum de 11 comme caractère d'édition
 - aucun cartable et/ou feuilles en plastique (notez des spirales en plastique/métal est acceptable)
3. La date limite pour présenter des questions écrites est le 20 août 2015 à 12h00, heure d'Ottawa. Toutes les demandes de renseignements doit être acheminées à l'attention de Allan Lapensée au courriel allan.lapensee@ncc-ccn.ca . Pendant tout le processus de soumission en relation avec la DDP, la CCN s'engage à répondre par l'émission d'addenda à toutes les questions que la CCN considère pertinente et reçues par écrit et adresser à Allan Lapensée.
4. La proposition devrait inclure toute information pertinente décrite dans les termes de référence.
5. Votre offre financière doit être soumise séparément et scellée dans une enveloppe de prix et non avec les autres documents faisant partie de la proposition.
6. Soumissions conjointes : La CCN acceptera les propositions d'entreprises conjointes. Veuillez noter que toutes les propositions détaillées, les annexes, les formulaires, etc. soumis à la CCN par une entreprise conjointe, dans le cadre de sa réponse à la DP, doivent être signés par un représentant autorisé de chacune des firmes qui forment l'entreprise conjointe. Chaque proposition détaillée soumise par une entreprise conjointe doit comprendre une lettre de présentation informant la CCN de l'intention des firmes constituantes de fonctionner à titre d'entreprise conjointe si elles se voient attribuer le Contrat des travaux. La lettre doit identifier chacune des firmes formant l'entreprise conjointe et doit être signée par un représentant dûment autorisé de chacune des firmes formant l'entreprise conjointe. La lettre de présentation soumise avec chaque proposition détaillée doit comprendre un énoncé reconnaissant que chaque partie de l'entreprise conjointe comprend et convient qu'elle est conjointement et solidairement responsable de toutes les obligations de la DP ainsi que de tout contrat attribué à la suite de la DP. Veuillez noter que si le Soumissionnaire retenu est une entreprise conjointe, l'accord de coentreprise signé devra être présenté préalablement à l'octroi du contrat. Chaque entreprise conjointe doit identifier une seule personne comme représentant aux fins du Contrat. Cette personne sera responsable de toutes les exigences relatives aux communications et aux rapports. Une entreprise conjointe dont les entrepreneurs se séparent les activités du Contrat et fonctionnent indépendamment ne sera pas acceptée dans le cadre de la présente DP et sera jugée irrecevable. Afin d'assurer des chances égales à tous les intéressés et de réduire les risques de conflits d'intérêts, la CCN avise tous les soumissionnaires qu'elle n'acceptera de chacun qu'une seule offre, peu importe qu'elle soit faite en tant qu'entrepreneur unique, en tant que participant à une soumission conjointe ou en tant que sous-entrepreneur.

7. Les propositions qui recevront une note minimale de 75 points sur 100 de l'élément technique seront considérées comme étant admissibles sur le plan technique. Les propositions financière doivent être soumises dans une enveloppe scellée séparée qui sera ouverte seulement pour toutes les propositions admissibles sur le plan technique. L'offre financière proposée sera évaluée en rapport avec la note de l'évaluation technique afin de déterminer l'attribution. L'offre financière considérée dans l'évaluation des propositions doit inclure tous les tarifs professionnels et les autres dépenses et déboursements connexes. La proposition retenue sera celle qui offre la plus grande valeur globale en tenant compte de la proposition technique et la proposition de prix. La plus grande valeur globale sera calculée en accordant une pondération de 70% à la proposition technique et de 30% à la proposition de prix. La CCN est assujettie à toutes les taxes fédérales et provinciales applicables. Notez que la CCN va auto évalué les taxes provinciales applicable si l'entrepreneur n'est pas inscrit à collecté les taxes.
8. Un compte rendu des propositions techniques des soumissionnaires sera fourni, si la demande en est faite au gestionnaire de projet de la CCN dont le nom figure dans la lettre d'avis de notification d'attribution du contact, dans les 15 jours suivant la réception de cet avis. Ce compte-rendu précisera les raisons pour lesquelles la soumission n'a pas répondu aux critères exigés.
9. La Commission de la capitale nationale est une société d'État fédérale assujettie à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), à la Taxe de vente harmonisée de l'Ontario (TVHO) ainsi qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ). L'entrepreneur choisi devra inscrire de façon claire sur chaque demande de paiement le montant exact de la TPS, TVHO et de la taxe provinciale dépendant où les services ou les biens sont livrés et que la Commission aura à acquitter. Ce montant sera payé à l'entrepreneur et ce dernier sera tenu de verser à Revenu Canada et au gouvernement provincial la somme prévue en vertu de la loi.
10. Les conditions générales et supplémentaires et les exigences en matière de sécurité feront aussi partis du contrat résultant de cette demande de proposition.
11. Pour être juste envers toutes les firmes et éviter tout malentendu, veuillez noter que nous n'accepterons aucune proposition après l'heure et la date susmentionnée.
12. La Commission se réserve le droit de ne pas accepter la proposition la plus avantageuse au plan financier ni quelque proposition que ce soit, d'annuler la demande de propositions, et(ou) de faire paraître de nouveau la demande de propositions, dans sa forme originale ou en version modifiée. La Commission se réserve également le droit d'entamer des négociations avec le soumissionnaire retenu et(ou) tout autre auteur de propositions.
13. Les propositions par télécopieur ou courrier électronique ne seront pas acceptées.

14. Les soumissions seront rigoureusement tenues secrètes. Il n'y aura pas d'ouverture publique des soumissions de cette demande de propositions. Néanmoins, les soumissionnaires sont priés de noter que la Commission en sa qualité de société d'État, est assujettie à la Loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis par des tiers ne seront exemptés de la divulgation que si la totalité ou une partie des dossiers peuvent faire l'objet des exceptions prévues par la Loi sur l'accès à l'information.
15. Cette demande de propositions, ainsi que tout contrat qui en découlera, doivent être considérés, interprétés et régis par les lois de la province de l'Ontario et les lois fédérales qui y sont indiquées comme étant applicables. Les rapports entre les parties doivent également se dérouler conformément à ces lois.
16. La Commission ne se verra pas dans l'obligation de rembourser ou de dédommager les auteurs de propositions, leurs sous-traitants ou fabricants pour les frais engagés pour produire une réponse à cette demande de propositions. La totalité des exemplaires des propositions soumises en réponse à cette demande de propositions deviennent la propriété de la Commission et ne sont donc pas retournés à leur auteur.
17. L'entrepreneur choisi devra tenir la Commission indemne et à couvert de toute réclamation présentée à la Commission et de tout dommage, de tous les coûts et de toutes les dépenses qu'elle aura encourus par suite d'une quelconque action ou poursuite en contrefaçon engagée, intentée, entamée ou subie par une personne se trouvant sous la direction et le contrôle de l'entrepreneur pendant la durée du contrat résultant de cette demande de propositions, ou qu'une telle personne menace d'intenter ou d'entamer, ladite personne revendiquant un droit moral en vertu de la Loi sur le droit d'auteur. L'obligation d'indemniser la Commission en vertu de la présente disposition demeure en vigueur après l'expiration du contrat résultant de cette demande de propositions, et ce pendant toute la durée du droit d'auteur accordé aux documents produits dans le cadre dudit contrat. Cette obligation d'indemniser la Commission relativement à la violation présumée de droits moraux vient s'ajouter aux autres obligations de l'entrepreneur de tenir indemne et à couvert, qui sont énoncées dans les Conditions Générales pour services de professionnels et de consultants.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

**ÉTUDE SUR LES VISITEURS DU PARC DE LA GATINEAU ET LEURS
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES – 2015**

**Termes de référence
Aout 2015**

**Audit, Research, Evaluation and Ethics Branch /
Direction de l'audit, de la recherche, de l'évaluation et de l'éthique**



TABLE DES MATIÈRES

1.0	ÉTUDE SUR LES VISITEURS DU PARC DE LA GATINEAU ET LEURS RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	5
2.0	OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	5
3.0	CONTEXTE	6
4.0	PORTÉE DES SERVICES	7
5.0	TÂCHES	12
6.0	SOUTIEN DU CLIENT	13
7.0	LIVRABLES.....	13
8.0	LANGUES OFFICIELLES	14
9.0	LIEU DE TRAVAIL.....	15
10.0	DÉPLACEMENTS	15
11.0	BUDGET	15
12.0	EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS	15
13.0	BASE D'ATTRIBUTION	15

ANNEXE A – QUESTIONNAIRES DE L'ÉTUDE DE 2010-11 SUR LE PARC DE LA GATINEAU

ANNEXE B – EXIGENCES COTÉES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

ANNEXE C – GABARIT DE PROPOSITION FINANCIÈRE

1.0 ÉTUDE SUR LES VISITEURS DU PARC DE LA GATINEAU ET LEURS RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

La Commission de la capitale nationale (CCN) cherche à obtenir des propositions de la part d'experts-conseils professionnels en études de marché pour aider son équipe d'évaluation et de recherche à mener une étude sur les gens qui visitent ou utilisent le parc de la Gatineau, les activités auxquelles ils s'adonnent, leur degré de satisfaction, l'effet produit par le parc quant à leur impression de la région de la capitale du Canada (RCC) et les retombées économiques du parc de la Gatineau sur les économies locales et provinciales.

2.0 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En raison de l'importance du parc de la Gatineau et de son rôle critique pour l'exécution du mandat de la CCN, il est nécessaire de disposer de données et de renseignements sur les bénéfices qu'il entraîne. La dernière grande étude sur les visiteurs a été menée en 2011, et la dernière évaluation des retombées économiques remonte à 1998.

L'étude devra porter plus spécifiquement sur les points suivants :

- profil de visiteur (provenance, code postal, revenu, groupe d'âge, sexe, taille et composition des groupes de visiteurs, langue);
- fréquentation par saison et pour l'année;
- sites visités et activités par saison;
- connaissance que la gestion et la protection du parc de la Gatineau incombent à la CCN;
- degré de satisfaction de l'expérience d'ensemble et attentes eu égard aux visites;
- motifs qui incitent à se rendre dans le parc;
- effet produit par le parc quant à leur impression de la région de la capitale du Canada (RCC) y compris, sans en exclure d'autres, le rôle que joue le parc dans la perception que la région revêt une importance nationale et est une source de fierté pour les Canadiens et les Canadiennes;
- Évaluation des objectifs de programmes (programme environnemental et programme de conservation : *le parc de la Gatineau est protégé pour les générations*)

actuelles et futures de Canadiens); programme d'expérience de plein air : le parc permet des activités de plein air qui plaisent aux Canadiens);

- Retombées économiques des dépenses effectuées par les visiteurs du parc de la Gatineau (dépenses des visiteurs, activité économique, PIB, salaires, emplois à plein temps) pour l'Ontario, le Québec, la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau.

3.0 CONTEXTE

Commission de la capitale nationale

La CCN est une société d'État créée en 1959 par le Parlement dont le mandat consiste à planifier et à participer à l'aménagement, à la conservation et à l'embellissement de la RCC. La CCN s'acquitte de ce mandat en déterminant des orientations à long terme de planification pour les terrains fédéraux de la RCC, en dirigeant et en contrôlant l'utilisation et l'aménagement des biens de la CCN, en gérant, conservant et protégeant les actifs de la CCN et autres, et en assurant l'entretien de sites patrimoniaux dans la région comme les résidences officielles et les sites commémoratifs.

Parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau est le plus important bien foncier de la CCN, et le premier dont on lui a attribué la responsabilité. La plupart des grands parcs naturels du Canada sont la propriété des gouvernements provinciaux ou de Parcs Canada. Le parc de la Gatineau est le seul parc fédéral qui n'appartient pas à Parcs Canada. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, il est géré par la CCN et considéré comme un apport important à la symbolique de la capitale.

Le parc de la Gatineau est une vaste réserve naturelle d'une superficie de 36 131 hectares dont l'extrémité sud s'insère étroitement dans le milieu urbain. On y trouve plus d'une centaine d'espèces en péril, la plus haute concentration d'espèces de plantes rares au Québec. La CCN protège ces plantes rares conformément à la réglementation fédérale et provinciale et aux conventions internationales. Le parc offre des possibilités importantes sur le plan pédagogique et de la recherche, et les responsables du parc ont pour principale mission la gestion et la protection de ces ressources naturelles.

Le parc est aussi riche en attractions culturelles, historiques et récréatives comme le domaine Mackenzie-King et le réseau étendu de sentiers de plus de 200 kilomètres. Il est relié aux secteurs urbains de la capitale par de somptueuses promenades et des sentiers récréatifs que se partagent les marcheurs, les randonneurs, les cyclistes et les adeptes du patin à roues alignées. La gestion du parc se fait conformément au *Plan directeur du parc de la Gatineau* et d'autres documents comme le *Plan de conservation des écosystèmes du parc de la Gatineau*, le *Plan des activités de plein air du parc de la Gatineau*, le *Plan des déplacements durables du parc de la Gatineau* et le *Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau*. Le principe fondamental de la gestion est la préservation de la santé et de l'intégrité du parc pour les générations futures tout en offrant au public des possibilités d'expériences récréatives écosympathiques.

Pour que le parc de la Gatineau puisse démontrer son caractère positif et qu'il est en mesure d'offrir une solide contrepartie à l'appui qu'il reçoit des donateurs et, plus généralement, de l'ensemble des Canadiens, il importe d'analyser ses retombées. Parmi celles-ci, il importe d'examiner les retombées économiques pour les économies locales et provinciales des activités à l'intérieur et à proximité du parc. Ces retombées sont habituellement mesurées par les incidences des dépenses des visiteurs. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'une étude sur les visiteurs qui puisse nous éclairer sur : a) le nombre de personnes qui visitent le parc; b) la valeur en dollars et le type de dépenses faites par les visiteurs.

En raison de l'importance du parc de la Gatineau pour l'exécution du mandat de la CCN, une étude globale des visiteurs et de leurs retombées économiques est nécessaire pour disposer de données à jour et de renseignements sur les bénéfices qu'on en retire. La dernière étude sur les visiteurs a été menée en 2011, et la plus récente étude sur leurs retombées économiques remonte à 1998.

4.0 PORTÉE DES SERVICES

Vu le caractère spécialisé de cette étude, la direction de l'ARÉÉ de la CCN requiert les services d'experts-conseils professionnels en études de marché.

Plan de recherche

Cette étude comporte trois volets :

- 1) une enquête auprès des visiteurs;

- 2) une évaluation de la fréquentation;
- 3) une estimation des retombées économiques.

4.1 ENQUÊTE AUPRÈS DES VISITEURS

La CCN souhaite recevoir les commentaires de TOUS les visiteurs du parc de la Gatineau (résidents locaux et touristes de l'extérieur de la ville ayant franchi plus de 80 kilomètres) de 16 ans ou plus.

Pour des raisons de coût-efficacité, il est suggéré de mener l'enquête auprès des visiteurs en deux étapes : 1) une interrogation au passage sur le site pour recueillir les coordonnées de base des répondants; 2) un questionnaire de suivi en ligne pour recueillir les renseignements sur chacun des sujets énumérés à la section 2.0 ci-haut, et éventuellement un avis pour rappeler aux répondants de remplir le questionnaire. **Cependant, d'autres méthodes peuvent être proposées, à condition qu'elles représentent des avantages coût-efficacité.**

L'interrogation au passage sur le site et les questionnaires de suivi en ligne (ou autres méthodes) se dérouleront à trois reprises en un an, soit à l'automne 2015, à l'hiver 2016 puis à l'été 2016. La première phase, à l'automne, aurait lieu à partir du 1^{er} octobre et durerait tout le mois pour rencontrer les visiteurs qui se rendent admirer le Coloris automnal. La deuxième phase, en hiver, s'étendrait de la mi-janvier 2016 à la mi-mars 2016. Pour ce qui est de la phase 3, en été, elle débutera à la mi-juin pour prendre fin à la mi-août 2016.

Pour ce qui est du plan d'échantillonnage de l'interrogation au passage (ou de toute autre méthode), il convient de souligner que la CCN a besoin d'un échantillon fiable d'au moins 500 questionnaires de suivi dûment remplis par saison, pour un total de 1 500 questionnaires de suivi remplis pour l'année. Autrement dit, l'échantillon total des trois saisons combinées ne saurait être inférieur à 1 500 questionnaires dûment remplis. Si on se fie aux expériences passées (p. ex. la patinoire du Canal Rideau et Vélo-dimanches), environ le tiers des répondants à l'interrogation au passage qui avaient accepté que l'on communique avec eux et avaient donné une adresse courriel ont répondu au questionnaire de suivi en ligne. Ceci laisse donc croire que la cible de 1 500 répondants par saison à l'interrogation au passage se traduira par le nombre souhaité de questionnaires de suivi dûment remplis.

Veillez noter que, bien que l'ensemble du questionnaire sera le même pour les trois phases, une série de questions plus pertinentes seront posées selon les saisons pour rendre compte des activités proposées et d'évaluer les commentaires portant sur les activités et les services saisonniers. De plus, il faudrait poser des questions portant sur les dépenses faites selon les saisons afin d'en mesurer les retombées économiques.

4.2 ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION

La CCN souhaite évaluer dans son ensemble et par saison la fréquentation du parc de la Gatineau de l'automne 2015 à l'été 2016. Dans les études précédentes, les évaluations de fréquentation saisonnières reposaient sur une méthode combinée qui comprenait :

- Une interrogation au passage sur le site visant à déterminer la proportion de visiteurs locaux (résidents de la RCC) par rapport aux visiteurs de l'extérieur (provenant de l'extérieur d'un rayon de 80 kilomètres de la RCC).
- Un sondage téléphonique auprès des résidents de la RCC afin d'évaluer le pourcentage de résidents locaux qui s'étaient rendus dans le parc de la Gatineau au cours d'une saison. Pour plus d'exactitude dans les résultats, il est recommandé de mener les sondages téléphoniques auprès de 500 résidents après chacune des trois saisons visées (automne, hiver, été) pour obtenir un échantillon de 1 500 répondants (60 % d'Ottawa et 40 % de Gatineau).
- La pondération des données des tableaux pour reproduire la répartition de la population par âge et par sexe pour chaque région en se basant sur les données du plus récent recensement. En outre, vu le nombre grandissant de Canadiens qui ne disposent pas de téléphone filaire, 20 % de l'échantillon devrait être composé de numéros de téléphone cellulaire. Le sondage téléphonique devrait pouvoir recueillir des renseignements sur la fréquentation et les activités pratiquées, et sur la connaissance du fait que la responsabilité du parc incombe à la CCN.

- L'utilisation des données du recensement pour estimer le nombre de résidents locaux qui se sont rendus dans le parc, puis l'application du ratio de visiteurs locaux et de l'extérieur obtenu de l'interrogation au passage pour estimer le nombre de visiteurs extérieurs qui ont visité le parc. Les nombres de visiteurs locaux et de visiteurs de l'extérieur sont ensuite additionnés pour obtenir la fréquentation totale.

Bien que cette méthode ait déjà été utilisée, d'autres méthodes plus économiques et/ou plus efficaces peuvent être proposées, à condition de démontrer ces attributs.

4.3 ESTIMATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

La CCN souhaite estimer les retombées économiques des dépenses des visiteurs du parc de la Gatineau pour l'exercice 2015-16, dans leur ensemble et par saison. Les retombées économiques devraient être présentées par province (Ontario et Québec), par ville (Ottawa et Gatineau), par saison (automne, hiver, été) et pour l'ensemble de l'année.

Au terme de l'étude, en 2016, l'estimation des retombées devrait être calculée pour l'ensemble de l'année et ventilée par saison (automne 2015, hiver 2016 et été 2016) et présentée avec l'ensemble des autres résultats de l'étude en 2016.

L'expert-conseil est invité à proposer d'autres méthodes s'il estime qu'elles peuvent permettre de mieux atteindre les objectifs de recherche et optimiser le rapport coût-efficacité.

Les propositions devraient comprendre une description relativement détaillée des suivantes :

- le plan d'ensemble de la recherche y compris, sans exclure d'autres éléments, les outils de collecte de données, par exemple l'enquête sur le site, le sondage téléphonique, le sondage en ligne;
- la méthode et le modèle d'analyse de l'estimation des retombées économiques;
- la méthode d'évaluation de la fréquentation par saison et pour l'ensemble de l'année;
- le ou les échantillons et la marge d'erreur estimée (s'il y a lieu);
- la longueur estimée du questionnaire pour chaque outil de sondage;

- la méthode et le nombre de mises à l'essai prévu;
- les normes de contrôle de la qualité pour la saisie des données, etc.;
- un schéma du plan d'analyse.

5.0 TÂCHES

Pour réaliser l'Étude sur les visiteurs du parc de la Gatineau et leurs retombées économiques, l'expert-conseil en recherche sera responsable des tâches suivantes :

- Élaboration des questionnaires : Élaboration des questionnaires des sondages et des autres documents servant à l'étude. On trouvera à l'annexe A le questionnaire qui a servi au projet de recherche mené en 2011. Les questionnaires de l'étude 2015-16 et 2016-17 devraient être inspirés des objectifs de l'étude qu'on trouve plus haut à la section 2.0. Comme nous l'avons déjà souligné, la présente étude comporte deux nouveaux objectifs, soit l'évaluation des objectifs de programmes et l'estimation des retombées économiques. Les questionnaires devront donc comporter des questions pour aborder ces nouveaux thèmes de recherche. Les questionnaires devront être traduits puis approuvés par la CCN.
- Travail sur le terrain : La réalisation des sondages comprend, sans exclure d'autres tâches, la mise à l'essai de tous les questionnaires (administrés sur le site, par sondage téléphonique ou en ligne) en anglais et en français.
- Saisie des données : La saisie et la vérification de toutes les données, l'attribution de codes et la préparation de tableaux détaillés des données. La préparation et la présentation de fichiers SPSS contenant les données de sondages (compatibles avec le logiciel SPSS Statistics 21).
- Analyse : L'analyse et la comparaison des données avec les résultats de l'étude sur les visiteurs du parc de la Gatineau menée en 2011, s'il y a lieu, et l'analyse des différentes retombées économiques, par saison et pour l'ensemble de l'année.
- Rapports : La préparation et la présentation des résultats préliminaires les plus importants à la fin de chaque saison de travail sur le terrain. Préparation et présentation à la haute direction, aux fins d'information, de commentaires et d'approbation, d'une version provisoire du rapport de recherche au terme de l'étude. Préparation et présentation d'un rapport de recherche final qui reflétera les commentaires formulés à l'égard du rapport provisoire. Le document devra être éclairant et facile à comprendre. Traduction en français du sommaire du rapport final.

- Présentations : Préparation et présentation de deux documents récapitulatifs en format PowerPoint :
 - une présentation des points saillants de l'automne 2015 est prévue pour décembre 2015;
 - une présentation des points saillants du rapport d'étude pour les trois saisons, et des retombées économiques estimées par saison et pour l'année entière prévue pour novembre 2016.

6.0 SOUTIEN DU CLIENT

Les responsables du projet (ARÉÉ) veilleront à fournir en temps utile les commentaires de la direction :

- pour mettre la dernière main aux questionnaires;
- pour la rédaction du rapport final;
- pour réaliser la version finale des présentations PowerPoint.

7.0 LIVRABLES

Les livrables attendus dans le cadre de la présente évaluation doivent être approuvés par le gestionnaire de projet de la CCN :

Livrables	Date d'achèvement	Pourcentage d'achèvement des travaux et échéancier des paiements
Réunion de lancement de projet	8 septembre 2015	-
PHASE 1 : AUTOMNE	2015	
Versions finales des questionnaires d'automne, traduites et mises à l'essai	25 septembre	-
Travail sur le terrain à l'automne : Sondage des visiteurs Sondage d'évaluation de la fréquentation	3 au 25 octobre 2 au 9 novembre	-
Analyse, résumé et résultats préliminaires du sondage d'automne sur la fréquentation	27 novembre	25 % (<i>facture n° 1</i>)
Présentation PowerPoint des résultats de l'automne	Décembre 2015	-
PHASE 2 : HIVER	2016	

Versions finales des questionnaires d'hiver, traduites et mises à l'essai	15 janvier	-
Travail sur le terrain à l'hiver : Sondage des visiteurs Sondage d'évaluation de la fréquentation	16 janvier au 12 mars 21 au 28 mars	15% (facture n° 2)
Analyse, résumé et résultats préliminaires du sondage d'hiver sur la fréquentation	17 avril	

Livrables	Date d'achèvement	Pourcentage d'achèvement des travaux et échéancier des paiements
PHASE 3 : ÉTÉ	2016	
Versions finales des questionnaires d'été, traduites et mises à l'essai	1er juin	-
Travail sur le terrain à l'été : Sondage des visiteurs Sondage d'évaluation de la fréquentation	13 juin au 8 août 5 au 9 septembre	
Analyse, résumé <u>et</u> résultats préliminaires du sondage d'été sur la fréquentation	19 septembre	25% (facture n° 3)
Analyse des retombées économiques entreprise, résumé et résultats présentés	3 octobre	
Version provisoire du rapport – sondage sur la fréquentation - 2015-2016 plus résultats de l'estimation des retombées économiques	10 octobre	-
Rapport final	31 octobre	25% (facture n° 4)
Traduction en français du sommaire à l'intention de la direction	7 novembre	-
Présentation en PowerPoint des résultats finaux des trois phases et de l'estimation des retombées économiques	Novembre 2016	10% (facture finale n° 5)

8.0 LANGUES OFFICIELLES

La CCN applique les politiques et les directives du gouvernement du Canada en matière de langues officielles, et encourage un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles. La plus grande partie du travail se fera en anglais, mais tous les questionnaires doivent être présentés dans la langue officielle parlée par les répondants. L'équipe des experts-conseils dont les services seront retenus doit donc, pour l'ensemble, pouvoir travailler dans les deux langues officielles (anglais et français).

9.0 LIEU DE TRAVAIL

La réunion de lancement de projet se tiendra au siège social de la CCN au 40, rue Elgin, à Ottawa. L'étude sur les visiteurs sera menée sur place dans le parc de la Gatineau.

10.0 DÉPLACEMENTS

Cette étude de recherche ne nécessitera aucun déplacement à l'extérieur de la région de la capitale du Canada.

11.0 BUDGET

Il est attendu des soumissionnaires qu'ils proposent un budget de montant forfaitaire tout compris de sorte à établir un contrat à prix fixe.

12.0 EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS

Les propositions, d'au plus 25 pages n'incluant pas les curriculum vitæ des membres de l'équipe, seront évaluées en fonction des exigences cotées, des critères d'évaluation et des facteurs pondérés énumérés à l'annexe B. En raison du caractère spécialisé de cette étude, l'équipe de projet proposée devrait compter au moins un membre qui possède une connaissance approfondie et une expérience pertinente en analyse de retombées économiques. L'approche proposée devra expliquer clairement comment l'analyse et l'estimation des retombées économiques seront faites. Les propositions devraient préciser la composition de l'équipe et les responsabilités et rôles respectifs de ses membres.

13.0 BASE D'ATTRIBUTION

Les proposants doivent remettre leur proposition en quatre (4) exemplaires. Les propositions doivent renfermer les renseignements demandés à l'annexe B. On suggère que les proposants traitent de ces critères d'une manière suffisamment approfondie dans leur proposition.

Les propositions techniques qui auront obtenu une note d'au moins 75 sur 100 (75 %) seront considérées comme étant techniquement admissibles. Les propositions d'honoraires

doivent être présentées dans une enveloppe cachetée distincte. Seules celles des propositions techniquement admissibles seront ouvertes. Le prix forfaitaire tout compris sera pondéré avec la note de l'évaluation technique aux fins de l'attribution du contrat.

Il doit inclure tous les honoraires professionnels ainsi que les autres dépenses et débours connexes. Sera retenue la proposition qui offrira le meilleur rapport qualité-prix global du point de vue technique et du prix. Le rapport qualité-prix global reposera sur un facteur pondéré de 70 % pour le volet technique et de 30 % pour le volet du prix. Il faut indiquer les taxes séparément.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRES DE L'ÉTUDE DE 2010-11 SUR LE PARC DE LA GATINEAU

L'annexe A est présentée dans un document distinct.

ANNEXE B – EXIGENCES COTÉES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

<u>EXIGENCES COTÉES</u>	<u>Poi nts</u>	
<u>Exigences de base</u>		5
- Linguistiques (expression orale) – conformément à la section 8.0, c'est-à-dire que l'ensemble des membres de l'équipe de projet soient en mesure de travailler dans les deux langues officielles.	<u>5</u>	
<u>Aspects techniques</u>		
- Compréhension des exigences, c'est-à-dire les objectifs de recherche et tous les aspects principaux.	10	
- Plan de travail : explication claire de la méthode et de l'approche du projet. La répartition du temps (équivalents en jours) du personnel pour chaque phase du projet est décrite. Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe sont clairement identifiés, et un chef d'équipe est désigné.	25	
- Échéancier : indication du moment entre l'attribution et le commencement; échéancier et nombre de jours civils réalistes; séquence logique et réaliste des événements.	10	45
<u>Aspects relatifs à la gestion</u>		
Qualifications de l'entreprise	15	
- Il est clairement démontré que l'entreprise possède une expérience suffisante de projets comparables, et a à sa disposition les ressources compétentes pour réaliser le projet, en présentant trois (3) exemples de projets comparables réalisés (5 points par projet)		
Qualifications de l'équipe de projet	10	
- Il est clairement démontré par les détails sur les études, les qualifications et l'expérience pertinente que le gestionnaire ou chef de projet possède au moins sept (7) années cumulatives d'expérience en étude de marché.		
- Il est clairement démontré par les détails sur les études, les qualifications et l'expérience pertinente que les membres de l'équipe de projet possèdent les compétences nécessaires.	10	
- Il est clairement démontré par les détails sur les études, les qualifications et l'expérience pertinente qu'au moins un membre de l'équipe possède dix (10) ans d'expérience en analyse des retombées économiques.	10	
Contrôle de qualité du projet	5	
- Il importe de décrire les mesures qui seront prises pour assurer la qualité de l'exécution du projet et des livrables, p. ex. optimiser le taux de réponse, assurer l'exactitude des données constatées.		<u>50</u>
		<u>100</u>

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS
Excellent. Dépasse toutes nos exigences (100 % du facteur pondéré).
Réponse solide. Satisfait entièrement nos exigences (90 % du facteur pondéré).
Niveau minimum acceptable. Respecte nos exigences de base (75 % du facteur pondéré).
Ne répond pas à nos attentes de base (50 % du facteur pondéré).
C'est une réponse, mais elle ne correspond pas à nos besoins (20 % du facteur pondéré).
La réponse est totalement inacceptable ou l'information essentielle est absente (0 % du facteur pondéré).

ANNEXE C – PROPOSITION FINANCIÈRE

Il faut remettre la proposition financière dans une enveloppe cachetée distincte

Toutes les soumissions doivent être basées sur un prix fixe et non sur une base d'indemnité quotidienne. Elles doivent comprendre une somme pour les honoraires professionnels et autres dépenses connexes ventilées comme suit :

Étude sur les visiteurs du parc de la Gatineau et leurs retombées économiques	Prix forfaitaire tout compris (excluant les taxes)
Plan de recherche	\$
Collecte de données	\$
Analyse et rapport	\$
Analyse des retombées économiques	\$
Présentations et rapport final	\$
Sous-total	\$
TVHO 13 %	\$
TOTAL	\$

Nous OFFRONS de vendre et (ou) de fournir à la Commission de la capitale nationale, aux conditions énoncées dans la présente et au(x) prix soumis les articles et (ou) les services énumérés ci-dessus et sur toute feuille ci-jointe.		
Nom et adresse de l'entrepreneur/expert-conseil Tél: Télécopieur:	Nom en caractère d'imprimerie	Date
	Signature	
RÉCEPTION D'ADDENDA : Nous accusons réception des addendas suivants et en avons tenu compte dans le calcul de notre prix du contrat	<p style="text-align: center;">_____</p> <p>Le soumissionnaire est tenu d'insérer le numéro de l'addenda ainsi que la date d'émission, s'il y a lieu.</p>	

ANNEXE A

**QUESTIONNAIRES DE L'ÉTUDE DE 2010-11
SUR LE PARC DE LA GATINEAU**

SONDAGE SUR LE SITE

Automne

Hiver

Été

Sondage auprès des visiteurs du parc de la Gatineau - AUTOMNE 2010

Questionnaire

RECRUTEMENT ET OBSERVATIONS

Interviewer _____

Date : 10/____ / ____
(mois / jour)

Heure : ____ : ____

Lieu de l'interview

Centre des visiteurs	01
Sentier du lac Pink/aire de stationnement	02
Domaine Mackenzie-King	03
Belvédère Champlain	04
Sentier du mont King	05

Recruter des candidats potentiels parmi les personnes terminant une activité (par ex., quittant le belvédère, de retour d'une randonnée pédestre, de retour d'une balade à vélo, etc.).

Bonjour, je suis ____ et je travaille pour Environics, une société de recherche sur l'opinion publique. Nous menons aujourd'hui un bref sondage auprès de Canadiens visitant le parc de la Gatineau. Dans le cadre de cette étude, nous aimerions vous poser quelques questions. Le sondage dure seulement quelques minutes. Vos réponses serviront à améliorer la gestion du parc.

A. DEMANDER À TOUS (INCLUANT LES REFUS) : Nous essayons de tracer un portrait du tourisme dans le parc de la Gatineau; pourriez-vous (seulement) me dire si vous êtes un(e) visiteur(se) de la région de la capitale du Canada – c'est-à-dire, avez-vous parcouru plus de 80 km (50 miles) pour vous rendre dans la région de la capitale?

Oui - visiteur	01
Non – résident de la RCC	02
Refus/SO	99

EN CAS DE REFUS, TERMINER L'INTERVIEW : Merci!

INSCRIRE SEULEMENT, NE PAS DEMANDER – INSCRIRE POUR LES REFUS ET LES PARTICIPANTS :

B. Sexe :
Femme 01 Homme 02

C. Langue de l'interview :
Anglais 01 Français 02

D. Êtes-vous un(e) Canadien(ne)?

Oui 01
Non 02

SI NON, REMERCIER ET TERMINER

Ce sondage est destiné aux Canadiens visitant le parc; merci de votre intérêt.

DEMANDER À TOUS

1. Où demeurez-vous?

SI Canada (y compris résidents locaux), DEMANDER : Quel est le nom de votre ville? INSCRIRE LA VILLE : _____	SI EXTÉRIEUR DU CANADA, REMERCIER ET TERMINER
--	--

2. Quel est votre code postal?

Refus 99

*Les questions suivantes porteront sur votre visite du parc de la Gatineau aujourd'hui...*3. Quel est le but principal de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?

4. Faites-vous d'autres activités dans le parc de la Gatineau au cours des mois de septembre ou d'octobre?

ACTIVITÉS -- NE PAS LIRE	QUESTION 3 : ACTIVITÉ PRINCIPALE AUJOURD'HUI SÉLECTIONNER SEULEMENT UNE RÉPONSE	QUESTION 4 : AUTRES ACTIVITÉS SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Randonnée pédestre ou marche	01	01
Visites guidées	02	02
Vélo sur route	03	03
Observation d'oiseaux	04	04
Vélo de montagne	05	05
Canoë/kayak	06	06
Géocachette	07	07
Pique-nique	08	08
Observation de la nature	09	09
Promenade en auto	10	10
Camping	11	11
Autre, veuillez préciser :	_____	_____

5. Environ combien de temps passerez-vous au parc de la Gatineau aujourd'hui?

INSCRIRE NOMBRE D'HEURES __ __

OU

SI MOINS D'UNE HEURE, INSCRIRE NOMBRE DE MINUTES __ __

6. Visitez-vous d'autres endroits dans le parc de la Gatineau aujourd'hui?

Centre des visiteurs 01

Lac Pink 02

Domaine Mackenzie-King 03

Belvédères (Huron, Champlain, etc.?) 04

Sentier du mont King 05

Autre, veuillez préciser

Non/aucun? 06

Incertain(e)/pas de réponse 99

7. Avec qui êtes-vous venu(e) au parc aujourd'hui?

Seul(e) 01

Avec mon/ma partenaire 02

Avec ma famille 03

Avec des ami(e)s 04

Avec un groupe organisé 05

Préfère ne pas répondre/pas de réponse 99

8. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) dans l'ensemble de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?

Êtes-vous très satisfait(e), généralement satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

Très satisfait(e) 01

Généralement satisfait(e) 02

Pas très satisfait(e) 03

Pas du tout satisfait(e) 04

Ne sais pas/pas de réponse 99

9. SI AUTRE RÉPONSE QUE TRÈS OU GÉNÉRALEMENT SATISFAIT(E) À Q.8 : Pourquoi n'êtes-vous pas plus satisfait(e) de votre visite au parc aujourd'hui?

INSCRIRE _____

10. Quelle serait LA chose qui aurait rendu votre visite au parc de la Gatineau plus enrichissante aujourd'hui?

INSCRIRE _____

11. Veuillez me dire dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et où 10 signifie « fortement en accord ».

	Fortement en désaccord					Fortement en accord					NSP/SO
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Ma visite du parc de la Gatineau a enrichi mon séjour dans la capitale	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Le parc de la Gatineau est l'un des éléments qui font de la région de la capitale du Canada un endroit unique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Visiter le parc de la Gatineau a accru mon sentiment de fierté à l'endroit de ma capitale	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99

Passons à d'autres questions...

12. Combien de fois avez-vous visité le parc de la Gatineau au cours des mois de septembre et d'octobre cette année?

INSCRIRE NOMBRE DE FOIS _____ ACCEPTER UNE ESTIMATION MAIS NON UNE ÉTENDUE

13. **SI UNE VISITE AU COURS DE SEPTEMBRE/OCTOBRE À Q.12 : Visitez-vous également le parc de la Gatineau à d'autres moments durant l'année ou est-ce que cette visite s'avère votre visite annuelle?**

Visite à d'autres moments durant l'année 01
 Visite annuelle 02
 Incertain(e)/pas de réponse 99

14. Des programmes éducatifs et d'interprétation sont offerts dans le parc de la Gatineau au cours des mois de septembre et d'octobre. Parmi ceux-ci, on note des programmes tels que « La forêt et ses plus beaux attraits » (randonnée guidée sur le sentier de la Sucrerie), le programme d'interprétation du domaine Mackenzie-King et une visite des sentiers comportant des panneaux d'interprétation. Avant aujourd'hui, étiez-vous au courant de ces programmes?

Oui 01
 Non 02
 Incertain(e)/pas de réponse 99

- 14a. Dans quelle mesure souhaitez-vous participer à ce genre de programmes? Êtes-vous...

Très intéressé(e) 01
 Plutôt intéressé(e) 02
 Pas très intéressé(e) 03
 Pas du tout intéressé(e) 04
NON SUGGÉRÉ
 Cela dépend 05
 Incertain(e)/pas de réponse 99

15. De quelle façon planifiez-vous habituellement votre visite au parc de la Gatineau? **NE PAS LIRE**

Je connais très bien le parc de la Gatineau	01
Je me fie aux bureaux de tourisme régionaux (kiosques, guides)	02
Infocentre de la capitale à Ottawa	03
J'ai une carte du parc de la Gatineau	04
Je consulte le site web de la CCN pour avoir de l'information sur « ce qui se passe »	05
Je me rends d'abord en auto au centre des visiteurs du parc de la Gatineau pour que l'on m'oriente	06
J'obtiens des renseignements par l'entremise de sites web	07
J'obtiens des renseignements par l'entremise de médias sociaux tels que Facebook ou Twitter	08
Incertain(e)/pas de réponse	99

16. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est la mission ou l'objectif principal du parc de la Gatineau? **NE PAS LIRE - SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE**

Conservation/parc de conservation/protection de la nature/de la faune/ de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour diverses activités	02
Éducation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser	
Incertain(e)/pas de réponse	99

Veillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
17. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
18. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
19. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services					

Dans quelle mesure appuieriez-vous ou vous opposeriez-vous aux options suivantes, qui visent à mieux gérer le trafic automobile durant les périodes d'affluence au parc de la Gatineau?

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
20. Laisser votre auto dans une aire de stationnement à l'extérieur du parc, et utiliser une navette d'autobus pour vous rendre à l'endroit prévu ou à votre activité	01	02	03	04	99
21. Fermer le parc lorsque le nombre maximum de visiteurs est atteint, jusqu'à ce que des personnes partent et laissent la place à d'autres visiteurs	01	02	03	04	99

22. Enfin, dans lequel des groupes d'âge suivants vous situez-vous?

18 à 24 ans	01
25 à 34 ans	02
35 à 44 ans	03
45 à 54 ans	04
55 à 64 ans	05
65 ans et plus	06
Pas de réponse/refus	99

Conclusion

Voici ce qui termine notre sondage. Au nom de la Commission de la capitale nationale, nous vous remercions de votre participation.

Sondage auprès des visiteurs du parc de la Gatineau - HIVER 2011

Questionnaire

RECRUTEMENT ET OBSERVATIONS

Interviewer _____

Date : 2011/___/___
(mois/jour)

Heure : ___ : ___

Lieu de l'interview

- | | |
|-------|-------------------------|
| 1. P6 | 4. P19 |
| 2. P7 | 5. Centre des visiteurs |
| 3. P8 | 6. P3 |

Bonjour, je suis _____ et je travaille pour Environics, une société de recherche sur l'opinion publique. Nous menons aujourd'hui un bref sondage auprès de Canadiens visitant le parc de la Gatineau. Dans le cadre de cette étude, nous aimerions vous poser quelques questions. Le sondage dure seulement quelques minutes. Vos réponses serviront à améliorer la gestion du parc.

A. DEMANDER À TOUS (INCLUANT LES REFUS) : Nous essayons de tracer un portrait du tourisme dans le parc de la Gatineau; pourriez-vous (seulement) me dire si vous êtes un(e) visiteur(se) de la région de la capitale du Canada - c'est-à-dire, avez-vous parcouru plus de 80 km (50 miles) pour vous rendre dans la région de la capitale?

Oui - visiteur	01
Non -- résident de la RCC	02
Refus/SO	99

EN CAS DE REFUS, TERMINER L'INTERVIEW : Merci!

INSCRIRE SEULEMENT, NE PAS DEMANDER -- INSCRIRE POUR LES REFUS ET LES PARTICIPANTS :

B. Sexe :
Femme 01 Homme 02

C. Langue de l'interview
Anglais 01 Français 02

D. Êtes-vous un(e) Canadien(ne)?

Oui 01

Non 02

SI NON, REMERCIER ET TERMINER

Ce sondage est destiné aux Canadiens visitant le parc; merci de votre intérêt.

DEMANDER À TOUS

1. Où demeurez-vous?

SI Canada (y compris résidents locaux), DEMANDER : Quel est le nom de votre ville? INSCRIRE LA VILLE _____	SI EXTÉRIEUR DU CANADA, REMERCIER ET TERMINER
---	--

2. Quel est votre code postal?

Refus 99

Les questions suivantes porteront sur votre visite du parc de la Gatineau aujourd'hui...

3. Quel est le but principal de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?

4. Faites-vous d'autres activités dans le parc de la Gatineau au cours de la SAISON HIVERNALE, c'est-à-dire de novembre à mars?

ACTIVITÉS -- NE PAS LIRE	QUESTION 3 : ACTIVITÉ PRINCIPALE AUJOURD'HUI SÉLECTIONNER SEULEMENT UNE RÉPONSE	QUESTION 4 : AUTRES ACTIVITÉS SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Ski de fond	01	01
Ski alpin	02	02
Raquette à neige -	03	03
Randonnée pédestre ou marche	04	04
Visites guidées	05	05
Promenade en auto	06	06
Observation de la nature	07	07
Autre, veuillez préciser : _____	_____	_____

Suite...

SI SKI OU RAQUETTE À NEIGE À Q.3 OU Q.4, DEMANDER QUESTIONS 4a à 4d – AUTRES PASSENT À Q.4e

4a. **DEMANDER AUX SKIEURS UNIQUEMENT** : Pour la pratique du ski, est-ce que vous possédez un...?

LIRE LA LISTE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Laissez-passer pour la journée 01

Laissez-passer pour la saison 02 OU

Autre alternative : veuillez préciser _____

Incertain(e)/pas de réponse 99

4b. **DEMANDER AUX SKIEURS UNIQUEMENT** : Quel type de ski pratiquez-vous :

LIRE LA LISTE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Classique 01

Pas de patin 02

Ski de fond d'arrière-pays 03

Ski alpin 04

Incertain(e)/pas de réponse 99

4c. **DEMANDER AUX SKIEURS UNIQUEMENT** : À quel moment de la journée préférez-vous faire du ski dans le parc de la Gatineau? RECHERCHER « MATIN », « APRÈS-MIDI », « SOIR », INSCRIRE ÉGALEMENT LES DÉTAILS PRÉCIS – p. ex., « TÔT LE MATIN »

INSCRIRE _____

4cii. **DEMANDER AUX SKIEURS UNIQUEMENT** : Pendant quelles journées de la semaine préférez-vous faire du ski dans le parc de la Gatineau? RECHERCHER « JOUR DE SEMAINE », « FIN DE SEMAINE » OU « LES DEUX »

INSCRIRE _____

4d. **DEMANDER AUX RAQUETTEURS UNIQUEMENT** : Faites-vous de la raquette sur des sentiers balisés ou non balisés?

Sentiers balisés 01

Sentiers non balisés 02

Les deux 03

Incertain(e)/pas de réponse 99

SI SKI, RAQUETTE À NEIGE OU RANDONNÉE PÉDESTRE/MARCHE À Q.3 OU Q.4, DEMANDER QUESTIONS 4e – AUTRES PASSENT À Q.5

4e. Appuieriez-vous une option qui vous permettrait de laisser votre auto dans une aire de stationnement à l'extérieur du parc de la Gatineau et vous demanderait d'utiliser une navette d'autobus pour vous rendre aux sentiers de ski/de raquette ou de randonnée pédestre, ou vous y opposeriez-vous?

Appuierais fortement 01

Appuierais 02

M'opposerais 03

M'opposerais fortement 04

Ne sais pas/pas de réponse 99

DEMANDER À TOUS

5. Environ combien de temps passerez-vous au parc de la Gatineau aujourd'hui?

INSCRIRE NOMBRE D'HEURES __ _

OU

SI MOINS D'UNE HEURE, INSCRIRE NOMBRE DE MINUTES __ __

6. Visitez-vous d'autres endroits dans le parc de la Gatineau aujourd'hui?

Centre des visiteurs 01

Autre, veuillez préciser _____

Non/aucun? 06

Incertain(e)/pas de réponse 99

7. Avec qui êtes-vous venu(e) au parc aujourd'hui?

Seul(e) 01

Avec mon/ma partenaire 02

Avec ma famille 03

Avec des ami(e)s 04

Avec un groupe organisé 05

Préfère ne pas répondre/pas de réponse 99

8. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) dans l'ensemble de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?
Êtes-vous très satisfait(e), généralement satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

Très satisfait(e) 01

Généralement satisfait(e) 02

Pas très satisfait(e) 03

Pas du tout satisfait(e) 04

Ne sais pas/pas de réponse 99

9. SI AUTRE RÉPONSE QUE TRÈS OU GÉNÉRALEMENT SATISFAIT(E) À Q.8 : Pourquoi n'êtes-vous pas plus satisfait(e) de votre visite au parc aujourd'hui?

INSCRIRE _____

10. Quelle serait LA chose qui aurait rendu votre visite au parc de la Gatineau plus enrichissante aujourd'hui?

INSCRIRE _____

11. Veuillez me dire dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et où 10 signifie « fortement en accord ».

	Fortement en désaccord					Fortement en accord					NSP/SO
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Ma visite du parc de la Gatineau a enrichi mon séjour dans la capitale	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Le parc de la Gatineau est l'un des éléments qui font de la région de la capitale du Canada un endroit unique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Visiter le parc de la Gatineau a accru mon sentiment de fierté à l'endroit de ma capitale	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99

Passons à d'autres questions...

12. Combien de fois avez-vous visité ou visiterez-vous le parc de la Gatineau au cours de la SAISON HIVERNALE, c'est-à-dire de novembre à mars?

INSCRIRE NOMBRE DE FOIS ____ ACCEPTER UNE ESTIMATION MAIS NON UNE ÉTENDUE

15. De quelle façon planifiez-vous habituellement votre visite au parc de la Gatineau? **NE PAS LIRE**

Je connais très bien le parc de la Gatineau	01
Je me fie aux bureaux de tourisme régionaux (kiosques, guides)	02
Infocentre de la capitale à Ottawa	03
J'ai une carte du parc de la Gatineau	04
Je consulte le site web de la CCN pour avoir de l'information sur « ce qui se passe »	05
Je me rends d'abord en auto au centre des visiteurs du parc de la Gatineau pour que l'on m'oriente	06
J'obtiens des renseignements par l'entremise de sites web	07
J'obtiens des renseignements par l'entremise de médias sociaux tels que Facebook ou Twitter	08
Incertain(e)/pas de réponse	99

16. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est l'objectif principal ou la mission du parc de la Gatineau? **NE PAS LIRE - SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE**

Conservation/parc de conservation/protection de la nature/de la faune/ de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour diverses activités	02
Éducation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser _____	
Incertain(e)/pas de réponse	99

Veillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
17. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
18. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
19. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services					

22. Enfin, dans lequel des groupes d'âge suivants vous situez-vous?

- 18 à 24 ans 01
- 25 à 34 ans 02
- 35 à 44 ans 03
- 45 à 54 ans 04
- 55 à 64 ans 05
- 65 ans et plus 06
- Pas de réponse/refus 99

Conclusion

Voici ce qui termine notre sondage. Au nom de la Commission de la capitale nationale, nous vous remercions de votre participation.

Sondage auprès des visiteurs du parc de la Gatineau - ÉTÉ 2011

Questionnaire

RECRUTEMENT ET OBSERVATIONS

Interviewer _____

Date : 2011/___/___
(mois/jour)

Heure : ___ : ___

Lieu de l'entrevue

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. P11 (\$) | 6. Centre des visiteurs |
| 2. Lac Pink | 7. Chutes de Luskville |
| 3. Belvédère Champlain | |
| 4. Mont King | |
| 5. Lac Philippe (plage Breton/plage Parent) (\$) | |

Bonjour, je suis _____ et je travaille pour Environics, une société de recherche sur l'opinion publique. Nous menons aujourd'hui un bref sondage auprès de Canadiens visitant le parc de la Gatineau. Dans le cadre de cette étude, nous aimerions vous poser quelques questions. Le sondage dure seulement quelques minutes. Vos réponses serviront à améliorer la gestion du parc.

A. DEMANDER À TOUS (INCLUANT LES REFUS) : Nous essayons de tracer un portrait du tourisme dans le parc de la Gatineau; pourriez-vous (seulement) me dire si vous êtes un(e) visiteur(se) de la région de la capitale du Canada - c'est-à-dire, avez-vous parcouru plus de 80 km (50 miles) pour vous rendre dans la région de la capitale?

Oui - Visiteur(se)	01
Non - résident de la RCC	02
Refus/SO	99

EN CAS DE REFUS, TERMINER L'INTERVIEW : Merci!

INSCRIRE SEULEMENT, NE PAS DEMANDER - INSCRIRE POUR LES REFUS ET LES PARTICIPANTS :

B. Sexe :
Femme 01 Homme 02

C. Langue de l'entrevue
Anglais 01 Français 02

DEMANDER À TOUS

D. Êtes-vous un(e) Canadien(ne)?

Oui	01
Non	02

SI NON, REMERCIER ET TERMINER :

Ce sondage est destiné aux Canadiens visitant le parc; merci de votre intérêt.

DEMANDER À TOUS

1. Où demeurez-vous?

Si Canada (y compris résidents locaux), DEMANDER : Quel est le nom de votre ville? INSCRIRE LA VILLE _____	Si extérieur du Canada : remercier et terminer.
--	---

2. Quel est votre code postal?

_ _ _ _ _

Refus 99

*Les questions suivantes porteront sur votre visite du parc de la Gatineau aujourd'hui...*3. Quel est le but principal de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?

4. Faites-vous d'autres activités dans le parc de la Gatineau au cours de la SAISON ESTIVALE, c'est-à-dire d'avril à août?

ACTIVITÉS - NE PAS LIRE	QUESTION 3 : ACTIVITÉ PRINCIPALE AUJOURD'HUI SÉLECTIONNER UNE SEULE RÉPONSE	QUESTION 4 : AUTRES ACTIVITÉS SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Natation/plages	01	01
Pique-nique	02	02
Vélo : route	03	03
Vélo de montagne	04	04
Randonnée pédestre ou marche	05	05
Visites guidées	06	06
Promenade en auto	07	07
Kayak/canoë	08	08
Observation de la nature	09	09
Camping (incluant le canoë-camping, refuge & yourte)	10	10
Visite du domaine Mackenzie-King	11	11
Visite des cavernes	12	12
Activités équestres	13	13
Géocachette	14	14
Course d'orientation	15	15
escalade		
Pêche		
Autre, veuillez préciser :	_____	_____

SI VÉLO DE MONTAGNE OU RANDONNÉE PÉDESTRE/MARCHE À Q.3 OU Q.4, DEMANDER QUESTIONS 4a à 4d - AUTRES PASSENT À Q.4e

4a. Dans quelle mesure diriez-vous que vous connaissez le réseau de SENTIERS du parc de la Gatineau? Diriez-vous que vous le connaissez très bien, plutôt bien, pas très bien ou pas du tout?

Connais très bien	01
Connais plutôt bien	02
Ne connais pas très bien	03
Ne connais pas du tout	04

NON SUGGÉRÉ

Ne sais pas/pas de réponse	99
----------------------------	----

4b. Êtes-vous en mesure de facilement vous orienter dans le réseau de sentiers?

NE PAS LIRE - UN CODE SEULEMENT

Oui	01
Non	02
Ça dépend/parfois	03
Ne sais pas/pas de réponse	99

4c. (Si non ou ça dépend/parfois à Q4.b – AUTRES PASSENT À Q.4d) Y a-t-il des choses en particulier qui font qu'il vous est difficile de vous orienter dans le réseau de sentiers?

NE PAS LIRE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Panneaux manquants	01
Cartes manquantes	02
Panneaux peu clairs	03
Problèmes avec les cartes	04
Passage d'un sentier à l'autre	05
Besoins/besoin de plus de repères/de panneaux/de cartes	06
Autre	88
Ne sais pas/pas de réponse	99

4d. Êtes-vous déjà sorti(e) du réseau officiel de sentiers pour marcher/faire de la randonnée pédestre ou pour faire du vélo durant l'été?

Oui	01
Non	02
Incertain(e)/pas de réponse	99

DEMANDER À TOUS

4e. Appuieriez-vous une option qui vous permettrait de laisser votre auto dans une aire de stationnement à l'extérieur du parc de la Gatineau et vous demanderait d'utiliser une navette d'autobus pour vous rendre aux sentiers, aux plages ou aux aires de pique-nique, ou vous y opposeriez-vous?

Appuierais fortement	01
Appuierais	02
M'opposerais	03
M'opposerais fortement	04
Ne sais pas/pas de réponse	99

Passons à d'autres questions...

5. Environ combien de temps passerez-vous au parc de la Gatineau aujourd'hui?

INSCRIRE NOMBRE D'HEURES ___ ___

OU

SI MOINS D'UNE HEURE, INSCRIRE NOMBRE DE MINUTES ___ ___

6. Visitez-vous d'autres endroits dans le parc de la Gatineau aujourd'hui?

Centre des visiteurs 01

Domaine Mackenzie-King 02

Lac Pink

Belvédères

Mont King

Camping lac Philippe

Autre, veuillez préciser _____

Non/aucun? 06

Incertain(e)/pas de réponse 99

7. Avec qui êtes-vous venu(e) au parc aujourd'hui?

Seul(e) 01

Avec mon/ma partenaire 02

Avec ma famille 03

Avec des ami(e)s 04

Avec un groupe organisé 05

Préfère ne pas répondre/pas de réponse 99

8. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) dans l'ensemble de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui?

Êtes-vous très satisfait(e), généralement satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e)?

Très satisfait(e) 01

Généralement satisfait(e) 02

Pas très satisfait(e) 03

Pas du tout satisfait(e) 04

Ne sais pas/pas de réponse 99

8a. SI TRÈS OU GÉNÉRALEMENT SATISFAIT(E) À Q.8 : Quelle est LA chose qui le plus contribué à ce que vous soyez satisfait(e) de votre visite au parc de la Gatineau aujourd'hui ?

INSCRIRE _____

9. SI AUTRE RÉPONSE QUE TRÈS OU GÉNÉRALEMENT SATISFAIT(E) À Q.8 : Pourquoi n'êtes-vous pas plus satisfait(e) de votre visite au parc aujourd'hui?

INSCRIRE _____

11. Veuillez me dire dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et où 10 signifie « fortement en accord ».

	Fortement en désaccord								Fortement en accord		NSP/SO
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
DEMANDER AUX VISITEURS DE LA RÉGION UNIQUEMENT Ma visite du parc de la Gatineau a enrichi mon séjour dans la capitale											99
Le parc de la Gatineau est l'un des éléments qui font de la région de la capitale du Canada un endroit unique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Visiter le parc de la Gatineau accroît mon sentiment de fierté à l'endroit de ma capitale	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99
Visiter le parc de la Gatineau enrichit ma compréhension de la nature et de la conservation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99

Passons à d'autres questions...

12. Combien de fois avez-vous visité ou visiterez-vous le parc de la Gatineau au cours de la SAISON ESTIVALE, c'est-à-dire d'avril à août?

INSCRIRE NOMBRE DE FOIS ____ ACCEPTER UNE ESTIMATION MAIS NON UNE ÉTENDUE

15. De quelle façon planifiez-vous habituellement votre visite au parc de la Gatineau? **NE PAS LIRE**

Je connais très bien le parc de la Gatineau	01
Je me fie aux bureaux de tourisme régionaux (kiosques, guides)	02
Infocentre de la capitale à Ottawa	03
J'ai une carte du parc de la Gatineau	04
Je consulte le site web de la CCN pour avoir de l'information sur « ce qui se passe »	05
Je me rends d'abord en auto au centre des visiteurs du parc de la Gatineau pour que l'on m'oriente	06
J'obtiens des renseignements par l'entremise de sites web	07
J'obtiens des renseignements par l'entremise de médias sociaux tels que Facebook, Twitter ou YouTube	08
J'obtiens des renseignements par l'entremise de Guide Gatineau et d'autres sites web semblables	09
Incertain(e)/pas de réponse	99

16. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est l'objectif principal ou la mission du parc de la Gatineau?
NE PAS LIRE - SÉLECTIONNER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Conservation/parc de conservation/protection de la nature/de la faune/de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour diverses activités	02
Éducation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser _____	
Incertain(e)/pas de réponse	99

Veillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
17. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
18. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
19. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services					

22. Enfin, dans lequel des groupes d'âge suivants vous situez-vous?

18 à 24 ans	01
25 à 34 ans	02
35 à 44 ans	03
45 à 54 ans	04
55 à 64 ans	05
65 ans et plus	06
Pas de réponse/refus	99

Conclusion

Voilà qui termine notre sondage. Au nom de la Commission de la capitale nationale, nous vous remercions de votre participation.

ANNEXE A

**QUESTIONNAIRES DE L'ÉTUDE DE 2010-11
SUR LE PARC DE LA GATINEAU**

SONDAGE TÉLÉPHONIQUE

Automne

Hiver

Été

4. Quelles activités avez-vous faites dans le parc de la Gatineau lorsque vous l'avez visité au cours des mois de septembre et d'octobre cette année?

ACTIVITÉS -- NE PAS LIRE	PREMIÈRE MENTION CODER SEULEMENT UNE RÉPONSE	AUTRES MENTIONS CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Randonnée pédestre ou marche	01	01
Visites guidées	02	02
Vélo sur route	03	03
Observation d'oiseaux	04	04
Vélo de montagne	05	05
Canoë/kayak	06	06
Géocachette	07	07
Pique-nique	08	08
Observation de la nature	09	09
Promenade en auto	10	10
Camping	11	11
Autre, veuillez préciser :		

DEMANDER À TOUS

5. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est l'objectif principal ou la mission du parc de la Gatineau?

NE PAS LIRE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Conservation/parc de conservation/protection de la nature, de la faune, de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour les activités extérieures	02
Éducation/programmes d'interprétation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser	
Incertain(e)/pas de réponse	99

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
6. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
7. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
8. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services	01	02	03	04	99

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Pour terminer et à des fins strictement statistiques, j'aimerais poser quelques questions à votre sujet et au sujet de votre foyer.

Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront entièrement confidentielles.

9. Dans laquelle des catégories d'âge suivantes vous situez-vous?

LIRE

01 - 18 à 24

02 - 25 à 34

03 - 35 à 44

04 - 45 à 54

05 - 55 à 64

06 - 65 ans et plus

99 - Ne sais pas/pas de réponse

10. À des fins de classification seulement, nous aimerions avoir des renseignements au sujet du revenu annuel de votre foyer. Veuillez me dire dans laquelle des catégories suivantes se situe le revenu total de votre foyer pour l'année 2009.

LIRE -- CODER SEULEMENT UN

01 – Moins de 40 000 \$

02 – 40 000 \$ à moins de 80 000 \$

03 – 80 000 \$ à moins de 120,000 \$

05 – Plus de 120 000 \$

NON SUGGÉRÉ

99 - Ne sais pas/pas de réponse

11. Finalement, puis-je avoir votre code postal?

INSCRIRE SIX CHIFFRES

Voici ce qui termine notre sondage. Advenant le cas où mon/ma superviseur(e) voudrait vérifier que j'ai bien mené ce sondage, pourrais-je avoir votre prénom?

Prénom : _____

Au nom de la Commission de la capitale nationale, nous vous remercions de votre temps et de votre collaboration.

INSCRIRE :

12. Sexe

01 - Homme

02 - Femme

13. Langue de l'interview

01 - Anglais

02 - Français

4. Quelles activités avez-vous faites dans le parc de la Gatineau lorsque vous l'avez visité au cours de la présente saison hivernale, du mois de novembre au mois de mars?
[SI ON LE DEMANDE : du début du mois de novembre 2010 à mars 2011]

ACTIVITÉS – NE PAS LIRE	PREMIÈRE MENTION CODER SEULEMENT UNE RÉPONSE	AUTRES MENTIONS CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Ski de fond	01	01
Ski alpin	02	02
Raquette à neige	03	03
Randonnée pédestre ou marche	04	04
Visites guidées	05	05
Promenade en auto	06	06
Observation de la nature	07	07
Autre, veuillez préciser :	08	08

DEMANDER À TOUS

5. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est l'objectif principal ou la mission du parc de la Gatineau?

NE PAS LIRE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Conservation/parc de conservation/protection de la nature, de la faune, de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour les activités extérieures	02
Éducation/programmes d'interprétation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser _____	

Incertain(e)/pas de réponse	99
-----------------------------	----

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
6. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
7. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
8. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services	01	02	03	04	99

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Pour terminer et à des fins strictement statistiques, j'aimerais poser quelques questions à votre sujet et au sujet de votre foyer. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront entièrement confidentielles.

9. Dans laquelle des catégories d'âge suivantes vous situez-vous?
LIRE

01 - 18 à 24
02 - 25 à 34
03 - 35 à 44
04 - 45 à 54
05 - 55 à 64
06 - 65 ans et plus
99 - Ne sais pas/pas de réponse

10. À des fins de classification seulement, nous aimerions avoir des renseignements au sujet du revenu de votre foyer. Veuillez m'indiquer laquelle des catégories suivantes s'applique au revenu total de votre foyer pour l'année 2010.

LIRE – CODER SEULEMENT UN

01 – Moins de 40 000 \$
02 – 40 000 \$ à moins de 80 000 \$
03 – 80 000 \$ à moins de 120 000 \$
05 – Plus de 120 000 \$
NON SUGGÉRÉ
99 - Ne sais pas/pas de réponse

11. Finalement, puis-je avoir votre code postal?
INSCRIRE SIX CHIFFRES

Voilà qui termine notre sondage. Advenant le cas où mon/ma superviseur(e) voudrait vérifier que j'ai bien mené ce sondage, pourrais-je avoir votre prénom?

Prénom : _____

Au nom de la Commission de la capitale nationale, je vous remercie de votre temps et de votre collaboration.

INSCRIRE :

12. Sexe

01 - Homme
02 - Femme

13. Langue de l'entrevue

01 - Anglais
02 - Français

4. Quelles activités avez-vous faites dans le parc de la Gatineau lorsque vous l'avez visité au cours des mois d'avril à août de cette année?

ACTIVITÉS – NE PAS LIRE	PREMIÈRE MENTION CODER SEULEMENT UNE RÉPONSE	AUTRES MENTIONS CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
Randonnée pédestre ou marche	01	01
Visites guidées	02	02
Vélo sur route	03	03
Observation d'oiseaux	04	04
Vélo de montagne	05	05
Canoë/kayak	06	06
Géocachette	07	07
Pique-nique	08	08
Observation de la nature	09	09
Promenade en auto	10	10
Camping	11	11
Natation	12	12
Domaine Mackenzie-King	13	13
Autre, veuillez préciser :		

DEMANDER À TOUS

5. D'après ce que vous savez ou avez entendu, quel est l'objectif principal ou la mission du parc de la Gatineau?

NE PAS LIRE - CODER TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Conservation/parc de conservation/protection de la nature, de la faune, de l'habitat	01
Loisirs/endroit pour les activités extérieures	02
Éducation/programmes d'interprétation	03
Culture/histoire	04
Autre, veuillez préciser _____	

03 Incertain(e)/pas de réponse 99

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous appuieriez ou vous opposeriez aux propositions suivantes, qui portent sur la gestion du parc de la Gatineau.

	Appuierais fortement	Appuierais	M'opposerais	M'opposerais fortement	Incertain(e)/pas de réponse
6. Devoir modifier mon propre comportement dans le parc de façon à protéger son écosystème	01	02	03	04	99
7. Limiter l'accès aux zones fragiles du parc	01	02	03	04	99
8. Exiger que davantage d'utilisateurs du parc paient des droits d'entrée afin de financer des projets de conservation et l'amélioration des services	01	02	03	04	99

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Pour terminer et à des fins strictement statistiques, j'aimerais poser quelques questions à votre sujet et au sujet de votre foyer. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront entièrement confidentielles.

9. Dans laquelle des catégories d'âge suivantes vous situez-vous?

LIRE

01 - 18 à 24

02 - 25 à 34

03 - 35 à 44

04 - 45 à 54

05 - 55 à 64

06 - 65 ans et plus

99 - Ne sais pas/pas de réponse

10. À des fins de classification seulement, nous aimerions avoir des renseignements au sujet du revenu annuel de votre foyer. Veuillez m'indiquer laquelle des catégories suivantes s'applique au revenu total de votre foyer pour l'année 2010.

LIRE - CODER SEULEMENT UN

01 - Moins de 40 000 \$

02 - 40 000 \$ à moins de 80 000 \$

03 - 80 000 \$ à moins de 120 000 \$

05 - Plus de 120 000 \$

NON SUGGÉRÉ

99 - Ne sais pas/pas de réponse

11. Finalement, puis-je avoir votre code postal?

INSCRIRE SIX CHIFFRES

Voilà qui termine le sondage. Advenant le cas où mon/ma superviseur(e) voudrait vérifier que j'ai bien mené ce sondage, pourrais-je avoir votre prénom?

Prénom : _____

Au nom de la Commission de la capitale nationale, je vous remercie de votre temps et de votre collaboration.

INSCRIRE :

12. Sexe

01 - Homme

02 - Femme

13. Langue de l'entrevue

01 - Anglais

02 - Français

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Exigences relatives à la sécurité

La CCN respecte la *Politique sur la sécurité du gouvernement* du Conseil du Trésor et, par conséquent, elle exigera que les employés de l'entrepreneur se soumettent à une enquête de sécurité sur le personnel (Formulaire d'autorisation de sécurité SCT/TBS 330-60F). La CCN pourrait aussi procéder à une enquête de crédit lorsque les fonctions ou les tâches à exécuter l'exigent ou si un casier judiciaire contient une accusation ou une infraction de nature financière.

Les renseignements personnels associés à ces cotes de sécurité sont conservés dans la banque de données suivante: POU 917 – Contrôle de sécurité du personnel.

La CCN se réserve le droit de ne pas octroyer le contrat tant que les employés de l'Entrepreneur n'ont pas obtenu la cote de sécurité requise telle que définie par la sécurité de l'entreprise de la CCN. Dans le cas présent, le niveau de sécurité requis sera (**Fiabilité, accès aux sites, secret**)*.

**À des fins opérationnelles, en s'appuyant sur les avis et conseils de la sécurité de l'entreprise de la CCN, une mise à jour du niveau de sécurité (confidentiel, secret et très secret) peut-être requise suivant la nature délicate des renseignements et des biens à accéder.*

Informations supplémentaires

Dans le cadre de l'enquête de sécurité sur le personnel, les individus pourraient être tenus de fournir une preuve de leur statut de citoyen canadien ou de résident permanent ainsi que toute autre information/documentation exigée par la sécurité de l'entreprise de la CCN pour compléter l'enquête de sécurité.

La CCN se réserve le droit de refuser l'accès aux employés qui ne réussissent pas à obtenir la cote de sécurité requise.

La CCN se réserve le droit d'imposer des mesures de sécurité supplémentaires dans le cadre du présent contrat si le besoin s'en fait sentir.

Selon une évaluation des menaces et des risques ou tout autre type d'évaluation de sécurité, la sécurité de l'entreprise de la CCN peut recommander des mesures additionnelles de sécurité matérielle pour tenir compte de changements aux menaces ou à des fins opérationnelles.

La CCN se réserve aussi le droit de demander que l'entrepreneur se soumette à une vérification d'organisme désigné et/ou à une attestation de sécurité d'installations – selon la nature de l'information qui lui sera confiée.

Représentant de l'entreprise en matière de sécurité

L'entrepreneur devra désigner un représentant de l'entreprise en matière de sécurité ainsi qu'un suppléant (pour les entreprises qui ont plus de cinq employés).

Les critères de sélection du représentant et de son suppléant sont les suivants :

- Ils doivent être des employés de la firme.
- Ils doivent posséder une cote de sécurité (la CCN traitera les cotes de sécurité une fois les individus désignés).

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Responsabilités du représentant de l'entreprise en matière de sécurité

Les responsabilités du représentant sont les suivantes :

- Assurer la liaison entre la sécurité de l'entreprise de la CCN et l'entrepreneur pour garantir une bonne coordination.
- En collaboration avec la sécurité de l'entreprise de la CCN, identifier les employés de l'entrepreneur qui auront besoin d'accéder aux biens et sites de la CCN ou à de l'information détenue par la CCN **ainsi que tous les sous-traitants récurrents** (et leurs employés) qui auront besoin d'un accès similaire et ne pourront peut-être pas être supervisés par l'entrepreneur en tout temps durant les périodes d'accès. S'assurer que la documentation de l'enquête de sécurité sur le personnel soit exacte et complète lorsque soumise à la sécurité de l'entreprise de la CCN, pour les employés et les sous-traitants identifiés.
- S'assurer que les employés et/ou les sous-traitants, après avoir été informés de l'obtention de leur cote (**Fiabilité, accès aux sites, secret**), signent le certificat d'enquête de sécurité et profil de sécurité et les remettent à la sécurité de l'entreprise de la CCN.
- S'assurer que seules les personnes qui ont fait l'objet d'une enquête de sécurité au niveau approprié et qui obéissent au principe du besoin de savoir, auront accès aux informations et aux biens.
- Maintenir une liste à jour des employés et/ou des sous-traitants qui ont fait l'objet d'une enquête de sécurité.
- S'assurer de la bonne sauvegarde de tous les biens et informations, y compris tout bien ou information confié aux sous-traitants.
- Si l'on constate un manquement à la sécurité ou suspecte une infraction à la sécurité, préparer et soumettre un rapport d'événement à la CCN aussi tôt que possible.

Accès au site

Sauf indications contraires, toutes les visites sur sites considérés sensibles (résidences officielles) devront être coordonnées et approuvées par les Services de sécurité de la CCN.

Références

[Loi sur la protection de l'information](#)

[Loi sur l'accès à l'information](#)

[Loi sur la protection des renseignements personnels](#)

[Politique sur la sécurité du gouvernement](#)

GC1 Interprétation

1.1 Dans le présent contrat, le terme :

- 1.1.1 « contrat » signifie les documents du contrat auxquels on fait référence dans les articles de convention, ainsi que tous les autres documents précisés ou visés dans l'un quelconque des documents faisant partie de contrat, et inclut les modifications apportées audits documents par convention des parties;
- 1.1.2 « invention » signifie un art nouveau et utile, un processus, un appareil, une composition de matière ou un processus de fabrication nouveau et utile, ou toute amélioration nouvelle et utile d'un art, d'un processus, d'un appareil, d'un processus de fabrication ou d'une composition de matière;
- 1.1.3 « entrepreneur » signifie l'individu qui conclut un contrat avec la CCN afin de répondre à toutes les exigences permettant d'exécuter les travaux décrits dans le contrat;
- 1.1.4 « travaux » signifie, sauf indication contraire dans le contrat, tout ce que l'entrepreneur doit faire, fournir ou livrer afin de s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat;
- 1.1.5 « CCN » signifie la Commission de la capitale nationale;
- 1.1.6 « représentant de la CCN » signifie l'individu désigné dans le contrat ou en vertu d'un avis écrit remis à l'entrepreneur et qui représentera la CCN aux fins du contrat, ce qui comprend tout individu désigné et autorisé par écrit par le représentant de CCN auprès de l'entrepreneur;
- 1.1.7 « prototypes » comprend les modèles, patrons et les échantillons;
- 1.1.8 « documentation technique » signifie les concepts, les rapports, les photos, les dessins, les plans, les devis, le logiciel informatique, les sondages, les calculs et autres données, l'information et le matériel recueillis, calculés, les dessins ou les produits, incluant les documents imprimés en provenance de l'ordinateur.

GC2 Successeurs et ayants droit

- 2.1 Le contrat devra profiter aux parties concernées et être contraignant pour ces dernières, ainsi que leurs héritiers légitimes, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit légaux.

GC3 Cession

- 3.1 Le contrat ne peut être cédé, en tout ou en partie, par l'entrepreneur sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de la CCN. Toute cession effectuée sans ce consentement est nulle et non avenue.
- 3.2 Aucune cession du contrat ne libère pas l'entrepreneur de ses obligations en vertu du contrat ou entraîner une responsabilité quelle qu'elle soit pour la CCN.

GC4 Rigueur des délais

- 4.1 Le temps est de l'essence même du contrat.
- 4.2 Tout délai de la part de l'entrepreneur qui doit s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat, ce délai résultant d'un événement hors de son contrôle et que celui-ci n'aurait pu éviter sans encourir des coûts déraisonnables en faisant appel à des plans de redressement, incluant des sources alternatives ou d'autres moyens, constitue un délai excusable. Ces événements peuvent comprendre, entre autres, un acte fortuit, un acte de la part des gouvernements locaux ou provinciaux, un incendie, une inondation, une épidémie, une mise en quarantaine, une grève ou un conflit de travail, un embargo sur le transport des marchandises, ainsi que des conditions météorologiques exceptionnelles d'une violence ou d'une intensité extrême.
- 4.3 L'entrepreneur devra aviser la CCN immédiatement après que soit survenu tout événement qui entraîne un délai excusable. Dans cet avis, il doit faire état de la cause et de la circonstance du délai en prenant soin de préciser la partie du travail compromise en raison du délai. Lorsque le représentant de la CCN le lui demande, l'entrepreneur doit lui présenter une description acceptable des plans de redressement, incluant les sources alternatives, ainsi que tout autre moyen qu'il entend utiliser afin de compenser le délai et pour s'efforcer d'éviter tout délai additionnel. Au moment de recevoir du représentant de la CCN l'approbation écrite des plans de redressement, l'entrepreneur devra procéder à leur mise en œuvre et faire appel à tous les moyens raisonnables pour reprendre le temps perdu en raison du délai excusable.
- 4.4. À moins que l'entrepreneur ne se conforme aux avis exigés qui sont énoncés dans le présent contrat, tout délai excusable doit être considéré comme un délai inexorable.
- 4.5 Malgré que l'entrepreneur se soit conformé aux exigences de la clause GC4.3, la CCN peut se prévaloir de son droit de résiliation du contrat prévu à la clause GC8.

GC5 Indemnisation

- 5.1 L'entrepreneur doit indemniser la CCN et la tenir indemne en cas de réclamations, de pertes, de dommages, de coûts, de dépenses, de poursuites ou d'autres procédures prises ou maintenues ou qu'on doit prendre ou maintenir, occasionné par ou attribuable à une blessure ou au décès d'un individu, à un dommage ou à la perte de propriété découlant d'un geste volontaire ou de la négligence, de l'omission ou d'un délai de la part de l'entrepreneur, des préposés ou des agents de l'entrepreneur lors de la réalisation des travaux ou en raison de ceux-ci.
- 5.2 L'entrepreneur doit indemniser la CCN en cas de coûts, de frais et de dépenses quels qu'ils soient que la CCN assume ou encourt en raison de réclamations, d'actions, de poursuites et de procédures attribuables à l'utilisation de l'invention alléguée dans un brevet ou à la violation ou la prétendue violation d'un brevet ou de tout concept industriel enregistré ou de tout droit d'auteur résultant du respect des obligations de l'entrepreneur en vertu du contrat, ainsi qu'en ce qui concerne l'utilisation ou l'aliénation, par la CCN, de tout élément fourni en vertu du contrat.
- 5.3 La responsabilité de l'entrepreneur qui consiste à indemniser ou à rembourser la CCN en vertu du contrat ne doit pas nuire à la CCN ou l'empêcher de se prévaloir de ses autres droits en vertu de la loi.

GC6 Avis

6.1 Lorsqu'un avis, une demande, une directive ou toute autre communication doit être présenté ou effectué par une ou l'autre des parties en vertu du contrat, celui-ci doit l'être par écrit et ne sera valide que s'il est livré en personne, envoyé par courrier recommandé, par télécopieur ou par courrier électronique et adressé au destinataire à l'adresse apparaissant dans le contrat. Tout avis, demande, directive ou autre communication sera considéré comme ayant été remis par courrier recommandé au moment où l'autre partie en accusera réception; par télécopieur ou par courrier électronique dans les 24 heures suivant sa transmission.. L'adresse d'une partie peut être modifiée moyennant un avis délivré de la façon décrite dans la présente disposition.

GC7 Main-d'oeuvre et matériaux canadiens

7.1 L'entrepreneur devra faire appel à de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens dans la mesure où ceux-ci sont accessibles, où ils permettent de réaliser des économies et d'effectuer rapidement les travaux.

GC8 Résiliation ou suspension

8.1 La CCN peut, en donnant un avis écrit à l'entrepreneur, résilier ou suspendre l'ensemble ou une partie des travaux ou les travaux non complétés.

8.2 Tous les travaux que l'entrepreneur a réalisés à la satisfaction de la CCN avant de recevoir un tel avis doivent être réglés par la CCN conformément aux dispositions du contrat et, en ce qui concerne tous les travaux non complétés avant de recevoir ledit avis, la CCN devra rembourser à l'entrepreneur les coûts déterminés en vertu des dispositions du présent contrat en plus de lui remettre un montant qui représente un honoraire juste et raisonnable pour les travaux en question.

8.3 En plus du montant que l'entrepreneur doit recevoir en vertu de la clause GC8.2, celui-ci devra obtenir un remboursement pour tous les coûts et frais accessoires encourus en rapport avec l'annulation de ses obligations en raison d'un tel avis et avec ses obligations encourues ou auxquelles il est soumis en rapport avec les travaux.

8.4 Le paiement et le remboursement effectués en vertu des dispositions de la clause GC8 doivent être effectués dans la mesure où ils le sont à la satisfaction du représentant de la CCN à l'effet que les coûts et les dépenses ont été contractés par l'entrepreneur, que ceux-ci sont justes et raisonnables et qu'ils sont précisément attribuables à la fin ou à la suspension des travaux ou d'une partie des travaux ainsi terminés.

8.5 L'entrepreneur n'a droit à aucun remboursement d'un montant qui, lorsque combiné aux montants qui lui ont été payés ou qui lui sont dus en vertu du contrat, excède le prix du contrat applicable aux travaux ou à la partie concernée des travaux.

8.6 L'entrepreneur ne doit présenter aucune réclamation attribuable à des dommages, une compensation, une perte de bénéfices, une allocation ou autre attribuable à ou découlant directement ou indirectement de toute mesure prise ou d'un avis remis par la CCN en vertu des dispositions de la clause GC8, sauf lorsqu'expressément prévu aux présentes.

GC9 Résiliation attribuable au défaut de l'entrepreneur

- 9.1 La CCN peut, en avisant l'entrepreneur par écrit, mettre fin à l'ensemble ou à une partie des travaux dans les cas suivants :
- (i) l'entrepreneur a déclaré faillite ou est devenu insolvable ou une ordonnance de séquestre a été émise à son endroit, ou une cession a lieu au profit des créditeurs, ou advenant qu'une ordonnance soit émise ou une résolution adoptée afin de liquider le contrat, ou si l'entrepreneur se prévaut d'une loi alors en vigueur qui s'applique aux créanciers faillis ou insolvable; ou
 - (ii) l'entrepreneur omet de s'acquitter d'une de ses obligations en vertu du contrat ou, de l'opinion de la CCN, ne réalise aucun progrès, ce qui met en péril la réalisation du contrat conformément aux modalités de ce dernier.
- 9.2 Advenant que la CCN arrête l'ensemble ou une partie des travaux de la façon prévue dans la clause GC9.1, la CCN peut s'organiser, en vertu de ces modalités et de la façon qu'elle juge appropriée, pour qu'on termine les travaux ainsi interrompus et l'entrepreneur sera responsable, à l'endroit de la CCN, des coûts additionnels encourus afin de réaliser ces travaux.
- 9.3 Au moment de l'arrêt des travaux de la façon prévue dans la clause GC9.1, la CCN pourra exiger de l'entrepreneur qu'il délivre et transfère le titre à la CCN, de la façon et dans la mesure exigée par cette dernière, ainsi que les travaux finis qu'on n'a pas livrés et acceptés avant ladite interruption, de même que tous les matériaux ou les travaux en cours que l'entrepreneur a acquis ou produits précisément afin de réaliser le contrat.
- La CCN devra verser à l'entrepreneur pour tous les travaux complétés et livrés en vertu de cette directive et acceptés par le représentant de la CCN, le coût encouru par l'entrepreneur pour compléter ces travaux, ainsi que la part proportionnelle des honoraires déterminés dans le contrat, en plus de payer ou de rembourser à l'entrepreneur le coût juste et raisonnable que celui-ci a assumé pour les matériaux ou les travaux en cours qu'il a livrés à l'entrepreneur, ainsi que les montants que la CCN juge nécessaires afin de se protéger pour éviter d'encourir des coûts excessifs afin de compléter les travaux.
- 9.4 L'entrepreneur n'a droit à aucun remboursement que ce soit qui, combiné aux montants qui lui ont été versés ou qui lui sont dus en vertu du contrat, excède le montant du contrat applicable aux travaux ou à une partie des travaux.
- 9.5 Si, après que la CCN ait émis un avis de résiliation en vertu de la clause GC9.1, celle-ci détermine que le défaut de la part de l'entrepreneur est attribuable à des causes hors du contrôle de ce dernier, on considérera que ledit avis de résiliation a été émis en vertu de la clause GC8.1, alors que les droits et obligations des parties en vertu des présentes seront régis par la clause GC8.

GC10 Dossiers que doit conserver l'entrepreneur

- 10.1 L'entrepreneur doit conserver les comptes et les dossiers faisant état du coût des travaux et de toutes les dépenses ou des engagements qu'il a pris, incluant les factures, les reçus et autres pièces justificatives qu'il devra, à des moments raisonnables, rendre accessibles à la

vérification et à l'inspection par la CCN qui pourra en faire des copies ou en puiser certains extraits.

- 10.2 L'entrepreneur doit rendre ses installations accessibles à la vérification et à l'inspection et remettre à la CCN toute information que celle-ci pourrait demander de temps à autre en rapport avec les documents évoqués aux présentes.
- 10.3 L'entrepreneur ne doit pas se défaire des documents auxquels on fait référence aux présentes sans avoir obtenu le consentement écrit de la CCN, alors qu'il devra les conserver et les rendre accessibles aux fins de vérification et d'inspection pendant la période prescrite ailleurs dans le contrat et, si aucune période n'est prescrite, pour une durée de trois ans après avoir complété les travaux.

GC11 Propriété intellectuelle et autre, incluant les droits d'auteur

- 11.1 Les documents techniques et les prototypes produits par l'entrepreneur dans le cadre des travaux réalisés en vertu du présent contrat deviennent et demeurent la propriété de la CCN, alors que l'entrepreneur devra présenter à cet effet un compte rendu détaillé à la CCN conformément aux directives de cette dernière.
- 11.2 Les documents techniques devront comporter l'avis suivant relatif au droit d'auteur :
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (ANNÉE)
 représentée par la Commission de la capitale nationale
- 11.3 Les renseignements techniques et les inventions conçus ou élaborés ou mis en application pour la première fois dans le cadre de la réalisation des travaux décrits dans le présent contrat appartiennent à la CCN. L'entrepreneur ne détient aucun droit à leur égard. L'entrepreneur ne doit pas divulguer ou utiliser ces renseignements techniques et ces inventions, autrement que pour réaliser les travaux en vertu du présent contrat et il ne devra vendre à quiconque, autre qu'à la CCN, tout article ou objet intégrant ces renseignements techniques et ces inventions.
- 11.4 L'entrepreneur accepte de réaliser toute autre tâche ou entente sur demande de la CCN dans le but d'enregistrer le droit de propriété de la CCN que l'on reconnaît aux présentes auprès des bureaux responsables des dessins industriels, des marques de commerce, des brevets ou des droits d'auteur. L'entrepreneur accepte également de faire en sorte que tout employé de l'entrepreneur ou tout agent ou sous-traitant de l'entrepreneur qu'on peut considérer comme étant l'auteur d'un ouvrage qui deviendra la propriété de la CCN en vertu du présent article signe un formulaire de décharge conforme aux exigences de la CCN, renonçant ainsi aux droits moraux de l'auteur et à la paternité de l'ouvrage et/ou limitant l'utilisation, par la CCN, ou la modification de l'ouvrage.

GC12 Conflit d'intérêts

- 12.1 L'entrepreneur déclare qu'il n'entretient aucun intérêt pécuniaire dans l'entreprise d'un tiers pouvant entraîner un conflit d'intérêts ou semblant causer un conflit d'intérêts lors de la réalisation des travaux. S'il devait acquérir un tel intérêt pendant la durée du contrat, l'entrepreneur devra en aviser immédiatement le ou les représentants de la CCN.

GC13 Situation de l'entrepreneur

- 13.1 Ce contrat concerne la prestation d'un service, alors que l'entrepreneur participe à ce contrat de façon indépendante dans l'unique but de rendre ce service. Ni l'entrepreneur, ni aucun de ses employés n'est embauché à titre d'employé, de fonctionnaire ou d'agent de la CCN. L'entrepreneur accepte d'assumer seul la responsabilité en ce qui concerne les paiements et/ou les déductions nécessaires, incluant en vertu des régimes de retraite du Canada et du Québec, de l'assurance-emploi, de la Commission des accidentés du travail ou l'impôt sur le revenu.

GC14 Garantie de l'entrepreneur

- 14.1 L'entrepreneur garantit qu'il possède les compétences nécessaires afin de réaliser les travaux demandés dans le contrat, ainsi que les qualités nécessaires, incluant les connaissances, les aptitudes et la capacité de réaliser ces travaux.
- 14.2 L'entrepreneur garantit qu'il fournira un service dont la qualité sera au moins égale à celle dont les entrepreneurs s'attendraient généralement d'un entrepreneur compétent dans une situation comparable.

GC15 Amendements

- 15.1 Aucun amendement au contrat ou renonciation aux modalités et aux dispositions ne sera considéré valide à moins d'avoir été présenté par écrit.

GC16 Exhaustivité de l'entente

- 16.1 Le contrat représente l'entente complète liant les parties et régissant la finalité du contrat, sans compter qu'il remplace toute négociation, communication ou autre entente précédente en rapport avec celui-ci, à moins qu'elle ne soit intégrée par renvoi au contrat.

GC1 Heures et lieu de travail

- 1.1 Lorsque le travail doit être réalisé dans les bureaux de la CCN, l'entrepreneur devra, pour faciliter la coordination, suivre le même horaire que les employés de la CCN.

GC2 Rémunération additionnelle

- 2.1 Il est entendu et convenu que l'entrepreneur devra agir de façon indépendante et qu'il n'aura droit à aucun paiement ni à aucune rémunération autre que ce qu'on prévoit à la clause 3.1 du contrat et qu'on décrit plus en détail dans les modalités de paiement du présent contrat.

GC3 Conformité aux exigences juridiques

- 3.1 L'entrepreneur assumera seul la responsabilité qui consiste à respecter toutes les lois fédérales et provinciales, ainsi que les règlements municipaux en vigueur dans le contexte des services qu'il dispense en vertu du présent contrat.

GC4 Responsabilité de la CCN

- 4.1 Le représentant de la CCN fournira un soutien, des conseils, des directives et des instructions, en plus de procéder aux acceptations, de rendre des décisions et de fournir l'information qu'il juge nécessaires ou appropriés dans le cadre du présent contrat.

GC5 Propriété des documents

- 5.1 Tous les documents remis ou préparés par l'entrepreneur en vertu des modalités du présent deviendront la propriété de la CCN qui en détiendra également le droit d'auteur.
- 5.2 Tous les documents et les dossiers, ainsi que l'information qu'ils renferment et qu'on remet à l'entrepreneur en rapport avec ou dans le cadre du présent contrat doivent être traités de façon confidentielle. L'entrepreneur devra prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les documents et les dossiers, ainsi que toute information qu'ils renferment, ne sont pas copiés, remis, discuté ou divulgués de quelque façon que ce soit à un individu ou une entité, autre que la CCN, à moins d'avoir obtenu l'autorisation expresse de la CCN. L'entrepreneur devra s'assurer que seuls ses employés autorisés ont accès à ces documents ou ces dossiers et que ces employés traitent ces documents ou ces dossiers, ainsi que l'information qu'ils renferment, de façon confidentielle.
- 5.3 Comme la CCN peut le demander par écrit au moment de l'échéance, de la résiliation ou de la fin du contrat, l'entrepreneur devra retourner immédiatement à la CCN tous les documents ou les dossiers que la CCN lui a remis ou détruire tous les documents et les dossiers en plus de fournir une preuve satisfaisante de leur destruction.
- 5.4 La CCN doit bénéficier d'un accès illimité à tous les documents et dossiers remis à l'entrepreneur pendant la durée du présent contrat.

GC6 Droit d'auteur

- 6.1 Conformément à l'article 12 de la Loi sur le droit d'auteur, les droits d'auteur de tous les rapports ou documents préparés par l'entrepreneur appartiennent à la CCN à compter de la date de leur première publication, jusqu'à la fin de l'année civile en cours et pour une période de cinquante (50) ans suivant la fin de ladite année civile.

GC7 Propriété des inventions

7.1 En vertu du paragraphe GC11.3 des conditions générales, l'entrepreneur ne pourra rien revendiquer d'autre que ce que la CCN pourra lui accorder et ne pourra demander un brevet en rapport avec quelque invention que ce soit, à moins d'avoir obtenu le consentement écrit de la CCN.

GC8 Gestionnaires, employés, agents et sous-traitants

8.1 L'entrepreneur devra prendre toutes les mesures et les précautions raisonnables pour s'assurer que ses gestionnaires, ses employés, ses agents et ses sous-traitants respectent les modalités du présent contrat. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les entrepreneurs devront intégrer aux sous-contrats découlant du présent contrat, des clauses qui ressemblent aux conditions générales et à ces conditions supplémentaires, alors que ces clauses devront être formulées dans des termes qui ne sont pas moins favorables à la CCN que les clauses correspondantes dans les conditions générales et supplémentaires en question. L'entrepreneur devra respecter ces conditions et prendre toute autre mesure exigée par la CCN afin de se conformer aux modalités de la présente clause.

GC9 Utilisation de la base de données géomatiques de la CCN

9.1 L'entrepreneur peut demander, en s'adressant au représentant de la CCN, d'utiliser la base de données appartenant à la CCN qui renferme de l'information sur la topographie, les services souterrains, les relevés de certains édifices, etc. dans le cadre du présent contrat.

9.2 En faisant appel à la base de données de la CCN, l'entrepreneur reconnaît qu'elle appartient à cette dernière et qu'aucun droit de propriété ne lui est conféré. L'entrepreneur n'utilisera la base de données que dans le cadre de ses opérations internes en rapport avec les tâches approuvées par la CCN.

9.3 L'entrepreneur peut adapter les données qui se trouvent dans sa version de la base de données ou créer des ouvrages à partir de ces données, pourvu que les données ainsi adaptées ou les ouvrages dérivés soient utilisés dans le cadre de ses opérations internes qui sont décrites dans la clause 9.2.

9.4 L'utilisation de la base de données de la CCN est accordée sans exiger de redevances, de sorte qu'aucun droit ne doit être versé à la CCN.

9.5 La CCN n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, sur quoi que ce soit, incluant, entre autres, l'état, la qualité ou l'absence d'erreurs de la base de données ou de toute partie de la base de données ou sa convenance à une fin particulière.

9.6 L'entrepreneur accepte d'indemniser et de tenir indemne la CCN advenant toute réglementation, demande, poursuite, perte, ainsi qu'en cas de coûts et de dépenses (incluant des honoraires juridiques raisonnables) et de dommages découlant de ou en rapport avec son utilisation de la base de données.

9.7 Au moment de l'échéance ou de la résiliation précoce du contrat, tous les droits et privilèges consentis à l'entrepreneur en ce qui concerne l'utilisation de la base de données prendront fin sur-le-champ et l'entrepreneur devra alors retourner immédiatement à la CCN toutes les copies de la base de données, ainsi que tout le matériel connexe, incluant les ouvrages dérivés ou présenter une preuve à la CCN à l'effet que toutes les copies de la base de données et du matériel connexe ont été détruites.

New supplier / Nouveau fournisseur Update / Mise à jour

Supplier No. / N° du fournisseur

For NCC use only / À l'usage de la CCN seulement

**SUPPLIER-DIRECT DEPOSIT PAYMENT AND TAX INFORMATION FORM
FOURNISSEUR-FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT ET RENSEIGNEMENTS AUX FINS DE L'IMPÔT**

PART 'A' - IDENTIFICATION / PARTIE 'A' - IDENTIFICATION

Legal name of entity or individual / Nom légal de l'entité ou du particulier		Operating name of entity or individual (if different from Legal Name) / Nom commercial de l'entité ou du particulier (s'il diffère du nom légal)	
Former Public Servant in receipt of a PSSA Pension / Ancien fonctionnaire qui reçoit une pension en vertu de la LPFP		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
An entity, incorporated or sole proprietorship, which was created by a Former Public Servant in receipt of a PSSA pension or a partnership made of former public servants in receipt of PSSA pension or where the affected individual has a controlling or major interest in the entity. / Une entité, constituée en société ou à propriétaire unique, créée par un ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, ou un partenariat formé d'anciens fonctionnaires touchant une pension en vertu de la LPFP, où les entités dans lesquelles ils détiennent le contrôle ou un intérêt majoritaire.		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
Address / Adresse		Telephone No. / N° de téléphone :	Fax No. / N° de télécopieur :
Postal code / Code postal		()	()

PART 'B' - STATUS OF SUPPLIER / PARTIE 'B' - STATUT DU FOURNISSEUR

(1) Sole proprietor / Propriétaire unique <input type="checkbox"/>	If sole proprietor, provide: / Si propriétaire unique, indiquez :	Last Name / Nom de famille	First name / Prénom	Initial / Initiale
(2) Partnership / Société de personnes <input type="checkbox"/>	SIN - mandatory for (1) & (2) / NAS - obligatoire pour (1) & (2)	Corporation / Société <input type="checkbox"/>	Business No. (BN) / N° de l'entreprise (NE)	
GST/HST / TPS et TVH		QST / TVQ (Québec)		
Number / Numéro : _____		Number / Numéro : _____		
Not registered / non inscrit <input type="checkbox"/>		Not registered / non inscrit <input type="checkbox"/>		
Type of contract / Genre de contrat		Contract for goods only / Contrat de biens seulement <input type="checkbox"/>		
Contract for services only / Contrat de services seulement <input type="checkbox"/>		Contract for mixed goods & services / Contrat de biens et services <input type="checkbox"/>		
Type of goods and/or services offered / Genre de biens et/ou services rendus :				

PART 'C' - FINANCIAL INSTITUTION / PARTIE 'C' - RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Please send a void cheque with this form / Veuillez, s.v.p., envoyer un spécimen de chèque avec ce formulaire

Branch Number / N° de la succursale	Institution No. / N° de l'institution :	Account No. / N° de compte :
Institution name / Nom de l'institution :	Address / Adresse :	
	Postal Code / Code postal :	

PART 'D' - DIRECT DEPOSIT PAYMENT NOTIFICATION / PARTIE 'D' - AVIS DE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT

E-mail address / Adresse courriel :

PART 'E' - CERTIFICATION / PARTIE 'E' - CERTIFICATION

I certify that I have examined the information provided above and it is correct and complete, and fully discloses the identification of this supplier.	Je déclare avoir examiné les renseignements susmentionnés et j'atteste qu'ils sont exacts et constituent une description complète, claire et véridique de l'identité de ce fournisseur.		
Where the supplier identified on this form completes part C, he hereby requests and authorizes the National Capital Commission to directly deposit into the bank account identified in part C, all amounts payable to the supplier.	Lorsque le fournisseur indiqué sur ce formulaire remplit la partie C, par la présente, il demande et autorise la Commission de la capitale nationale à déposer directement dans le compte bancaire indiqué à la partie C, tous les montants qui lui sont dus.		
_____ Name of authorized person / Nom de la personne autorisée	_____ Title / Titre	_____ Signature	_____ Date
Telephone number of contact person / Numéro de téléphone de la personne ressource : ()			

IMPORTANT

Please fill in and return to the National Capital Commission with one of your business cheque unsigned and marked « VOID » or a letter from your bank (for verification purposes).	Veillez remplir ce formulaire et le retourner à la Commission de la capitale nationale avec un spécimen de chèque de votre entreprise non signé et portant la mention « ANNULÉ » ou une lettre de votre banque (à des fins de vérification).
Mail or fax to: Procurement Assistant, Procurement Services National Capital Commission 202-40 Elgin Street Ottawa, ON K1P 1C7 Fax: (613) 239-5007	Poster ou télécopier à : Assistant à l'approvisionnement Services de l'approvisionnement Commission de la capitale nationale 40, rue Elgin, pièce 202 Ottawa (Ontario) K1P 1C7 Télécopieur : (613) 239-5007

SUPPLIER – DIRECT DEPOSIT PAYMENT AND TAX INFORMATION FORM

FOURNISSEUR – FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT ET RENSEIGNEMENTS AUX FINS DE L'IMPÔT

Supplier Tax Information

Pursuant to paragraph 221(1) (d) of the *Income Tax Act*, NCC must declare form T-1204, contractual payments of government for services, all payments made to suppliers during the calendar year in accordance to related service contracts (including contracts for mixed goods and services).

The paragraph 237(1) of the *Income Tax Act* and the article 235 of the Income Tax Regulations require the supplier to provide all necessary information below to the organization who prepares the fiscal information forms.

Questions: Sylvie Monette, Accounts Payable and Receivable Officer – (613) 239-5678, ext. 5156 or sylvie.monette@ncc-ccn.ca

Direct deposit payment information

All amounts payable by NCC to the supplier will be deposited directly into the account you identified in part C. A NCC payment advice notice will also be sent to you by e-mail detailing the particularities of the payment to the address identified in part D.

You must notify the NCC of any changes to your financial institution, branch or account number. You will then have to complete a new form.

The account you identified has to hold Canadian funds at a financial institution in Canada.

The advantages of direct deposit payment

Direct deposit payment is a convenient, dependable, safe and timesaving way to receive your invoice payment. Direct deposit payment is completely confidential.

Funds made by direct deposit payment will be available in your bank account within two (2) days after receiving the NCC payment advice notice.

Renseignements sur les fournisseurs aux fins de l'impôt

En vertu de l'alinéa 221(1) (d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la CCN est tenu de déclarer, à l'aide du formulaire T-1204, Paiements contractuels de services du gouvernement, tous paiements versés aux fournisseurs pendant une année civile en vertu de marchés de services pertinents (y compris les marchés composés à la fois de biens et de services).

Le paragraphe 237 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et l'article 235 du Règlement de l'impôt sur le revenu obligent les fournisseurs à fournir toutes les informations demandées ci-dessous à l'organisme qui prépare les formulaires de renseignements fiscaux.

Questions : Sylvie Monette, Agent aux comptes fournisseurs et comptes clients – (613) 239-5678, poste 5156 ou sylvie.monette@ncc-ccn.ca

Renseignements sur le paiement par dépôt direct

Tous les montants versés par la CCN au fournisseur seront déposés directement dans le compte identifié à la partie C. Un avis de paiement de la CCN détaillant les particularités du paiement par dépôt direct vous sera envoyé par courriel à l'adresse courriel identifiée à la partie D.

Vous devez aviser la CCN de tout changement d'institution financière, de succursale ou de numéro de compte. Vous devrez donc remplir un nouveau formulaire.

Le compte que vous désignez doit être un compte en monnaie canadienne, détenu dans une institution financière au Canada.

Avantages du paiement par dépôt direct

Le paiement par dépôt direct est une méthode pratique, fiable et sécuritaire, qui permet de gagner du temps dans la réception de vos paiements de factures. Le paiement par dépôt direct est entièrement confidentiel.

Les paiements effectués par dépôt direct seront disponible dans votre compte bancaire dans un délai de deux (2) jours après que la CCN envoie l'avis paiement.